



Rapport financier semestriel au 30 juin 2019

REXEL

un monde d'énergie



Société anonyme
au capital social de 1 520 510 065 euros
Siège social : 13, boulevard du Fort de Vaux – CS 60002
75017 Paris - France
479 973 513 R.C.S. Paris

Rapport financier semestriel au 30 juin 2019

I. Rapport d'activité	2
II. Etats financiers consolidés intermédiaires résumés	23
III. Rapport des commissaires aux comptes	49
IV. Attestation du responsable du rapport financier semestriel	52

I. Rapport d'activité

(Données non auditées)

SOMMAIRE

1. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIERE ET DU RESULTAT DU GROUPE ET PERSPECTIVES.....	4
1.1 SITUATION FINANCIERE DU GROUPE.....	4
1.1.1 <i>Présentation générale du Groupe</i>	4
1.1.2 <i>Saisonnalité</i>	5
1.1.3 <i>Effets liés aux variations du prix du cuivre</i>	5
1.1.4 <i>Comparabilité des résultats opérationnels du Groupe et EBITA Ajusté</i>	5
1.2 COMPARAISON DES RESULTATS AU 30 JUIN 2019 ET AU 30 JUIN 2018.....	8
1.2.1 <i>Résultats consolidés du Groupe Rexel</i>	8
1.2.2 <i>Europe (54% du chiffre d'affaires du Groupe)</i>	11
1.2.3 <i>Amérique du Nord (38% du chiffre d'affaires du Groupe)</i>	13
1.2.4 <i>Asie-Pacifique (8% du chiffre d'affaires du Groupe)</i>	15
1.2.5 <i>Autres activités</i>	17
1.3 PERSPECTIVES.....	17
1.4 FACTEURS DE RISQUES ET INCERTITUDES.....	17
2. TRESORERIE ET CAPITAUX.....	18
2.1 FLUX DE TRESORERIE.....	18
2.1.1 <i>Les effets de l'adoption de la norme IFRS16</i>	18
2.1.2 <i>Trésorerie nette provenant des activités opérationnelles</i>	19
2.1.2 <i>Trésorerie nette provenant des activités d'investissement</i>	20
2.1.3 <i>Trésorerie nette provenant des activités de financement</i>	21
2.2 SOURCES DE FINANCEMENT.....	22

1. | EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIERE ET DU RESULTAT DU GROUPE ET PERSPECTIVES

Rexel a été créée le 16 décembre 2004. Les actions de la société Rexel sont admises aux négociations sur le marché Eurolist d'Euronext Paris depuis le 4 avril 2007. Le groupe comprend Rexel et ses filiales (« le Groupe » ou « Rexel »).

La norme IFRS 16 « Contrats de location » a été appliquée pour la première fois en 2019. Les informations au titre de l'année précédente ont été retraitées afin d'assurer la comparabilité des deux périodes (voir les paragraphes 1.1.4, 1.2.1, 2.1 et 2.2).

Le rapport d'activité est présenté en euros et toutes les valeurs sont arrondies au dixième de million le plus proche. Les totaux et sous-totaux présentés dans le rapport d'activité sont calculés en milliers d'euros et arrondis ensuite au dixième de million le plus proche. Par conséquent, les montants peuvent ne pas s'additionner, en raison des arrondis.

1.1 | Situation financière du Groupe

1.1.1 | Présentation générale du Groupe

Le Groupe est l'un des premiers réseaux mondiaux de distribution professionnelle de matériel électrique basse tension et courants faibles, en chiffre d'affaires et en nombre d'agences. Il organise son activité principalement autour des trois zones géographiques dans lesquelles il opère : l'Europe, l'Amérique du Nord et la zone Asie-Pacifique. Cette répartition par zone géographique a été déterminée sur la base de la structure du *reporting* financier du Groupe.

Au premier semestre 2019, le Groupe a enregistré un chiffre d'affaires consolidé de 6 799,5 millions d'euros, dont 3 644,9 millions d'euros en Europe (soit 54% du chiffre d'affaires), 2 583,7 millions d'euros en Amérique du Nord (soit 38% du chiffre d'affaires) et 570,9 millions d'euros dans la zone Asie-Pacifique (soit 8% du chiffre d'affaires).

Les activités du Groupe en Europe (54% du chiffre d'affaires du Groupe) sont exercées en France (qui représente 38% du chiffre d'affaires du Groupe dans cette zone), au Royaume-Uni, en Allemagne, en Suède, en Suisse, en Belgique, en Autriche, aux Pays-Bas, en Norvège, en Finlande, en Espagne, en Irlande, en Italie, en Slovaquie, au Portugal, en Russie et au Luxembourg.

Les activités du Groupe en Amérique du Nord (38% du chiffre d'affaires du Groupe) sont exercées aux Etats-Unis et au Canada. Les Etats-Unis représentent 80% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe dans cette zone et le Canada 20%.

Les activités du Groupe dans la zone Asie-Pacifique (8% du chiffre d'affaires du Groupe) sont exercées en Australie, en Chine, en Nouvelle-Zélande, en Inde et au Moyen-Orient. L'Australie représente 42% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe dans cette zone et la Chine 41%.

Dans le présent rapport, le Groupe commente son chiffre d'affaires, sa marge brute, ses frais administratifs et commerciaux et son résultat opérationnel avant amortissement des actifs incorporels reconnus dans le cadre de l'affectation du prix des acquisitions et avant autres produits et autres charges (EBITA) séparément pour chacune de ces trois zones géographiques ainsi que pour le segment « Autres activités ».

1.1.2/ Saisonnalité

Malgré un faible degré de saisonnalité du chiffre d'affaires, les variations du besoin en fonds de roulement entraînent une saisonnalité des flux de trésorerie. En règle générale, l'EBITA et les flux de trésorerie générés par le Groupe sont plus élevés au quatrième trimestre par rapport aux trois premiers trimestres.

1.1.3/ Effets liés aux variations du prix du cuivre

Du fait de son activité de vente de câbles, le Groupe est exposé indirectement aux variations du prix du cuivre. En effet, les câbles constituent environ 14% du chiffre d'affaires du Groupe et le cuivre représente environ 60% de leur composition. Cette exposition est indirecte dans la mesure où les prix des câbles sont également dépendants des politiques commerciales des fournisseurs et de l'environnement concurrentiel sur les marchés du Groupe. Les variations du prix du cuivre ont un effet estimé dit « récurrent » et un effet estimé dit « non récurrent » sur la performance du Groupe, appréciés dans le cadre des procédures de *reporting* interne mensuel du Groupe Rexel :

- l'effet récurrent lié aux variations du prix des câbles à base de cuivre correspond à l'effet prix lié au changement de valeur de la part de cuivre incluse dans le prix de vente des câbles d'une période à une autre. Cet effet concerne essentiellement le chiffre d'affaires ;
- l'effet non récurrent lié aux variations du prix des câbles à base de cuivre correspond à l'effet de la variation du coût du cuivre sur le prix de vente des câbles entre le moment où ceux-ci sont achetés et celui où ils sont vendus, jusqu'à complète reconstitution des stocks (effet direct sur la marge brute). En pratique, l'effet non récurrent sur la marge brute est déterminé par comparaison entre le prix d'achat historique et le tarif fournisseur en vigueur à la date de la vente des câbles par le Groupe Rexel. De surcroît, l'effet non récurrent sur l'EBITA correspond à l'effet non récurrent sur la marge brute diminué, le cas échéant, de la part non récurrente de la variation des charges administratives et commerciales (essentiellement la part variable de la rémunération des forces de vente qui absorbe environ 10% de la variation de la marge brute).

Ces deux effets sont évalués, dans la mesure du possible, sur l'ensemble des ventes de câbles de la période, une majorité du chiffre d'affaires étant ainsi couverte. Les procédures internes du Groupe Rexel prévoient par ailleurs que les entités qui ne disposent pas des systèmes d'information leur permettant d'effectuer ces calculs sur une base exhaustive doivent estimer ces effets sur la base d'un échantillon représentant au moins 70% des ventes de la période, les résultats étant ensuite extrapolés à l'ensemble des ventes de câbles de la période. Compte tenu du chiffre d'affaires couvert, le Groupe Rexel considère que les effets ainsi mesurés constituent une estimation raisonnable.

1.1.4/ Comparabilité des résultats opérationnels du Groupe et EBITA Ajusté

Le Groupe réalise des acquisitions et procède à des cessions, lesquelles peuvent modifier le périmètre de son activité d'une période à l'autre. Les taux de change peuvent connaître des fluctuations importantes. Le nombre de jours ouvrés au cours de chaque période a également une incidence sur le chiffre d'affaires consolidé du Groupe. Enfin, le Groupe est exposé aux variations du prix du cuivre. Pour ces raisons, les résultats opérationnels consolidés du Groupe tels que publiés sur plusieurs périodes pourraient ne pas permettre une comparaison pertinente. Par conséquent, dans l'analyse des résultats consolidés du Groupe faite ci-après, des informations financières retraitées des ajustements suivants sont également présentées.

Retraitement de l'effet des acquisitions et des cessions

Le Groupe retraite l'effet des acquisitions et cessions sur son périmètre de consolidation. Dans ses comptes consolidés, le Groupe inclut généralement les résultats d'une entité acquise dès la date de son acquisition et exclut les résultats d'une entité cédée dès la date de sa cession. Afin de neutraliser l'effet des acquisitions et des cessions sur l'analyse de ses opérations, le Groupe compare les résultats de l'exercice en cours aux résultats de la même période de l'année précédente, en prenant pour hypothèse que l'exercice précédent aurait porté sur le même périmètre de consolidation pour les mêmes périodes que l'exercice en cours.

Retraitement de l'effet de la fluctuation des taux de change

Les fluctuations de taux de change contre l'euro ont un impact sur la valeur en euros du chiffre d'affaires, des charges et des autres postes du bilan et du compte de résultat. Le Groupe n'est en revanche que faiblement exposé au risque lié à l'utilisation de plusieurs devises puisque ses transactions transnationales sont limitées. Afin de neutraliser l'effet de la conversion en euros sur l'analyse de ses opérations, le Groupe compare les données publiées pour l'exercice en cours à celles de la même période de l'exercice précédent en utilisant pour ces données les mêmes taux de change que ceux de l'exercice en cours.

Retraitement de l'effet non récurrent lié aux variations du prix du cuivre

Pour l'analyse de la performance financière en données comparables ajustées, l'estimation de l'effet non récurrent lié aux variations du prix du cuivre, tel qu'exposé au 1.1.3 ci-dessus, est éliminée dans les données présentées au titre de l'exercice en cours et dans celles présentées au titre de l'exercice précédent. Les données ainsi retraitées sont qualifiées d'« ajustées » dans le reste de ce document.

Retraitement de l'effet de la variation du nombre de jours ouvrés sur le chiffre d'affaires

La comparaison du chiffre d'affaires consolidé du Groupe d'un exercice sur l'autre est affectée par le nombre de jours ouvrés qui varie selon les périodes. Dans l'analyse de son chiffre d'affaires consolidé, le Groupe indique généralement le chiffre d'affaires retraité de cet effet en comparant les chiffres publiés au titre de l'exercice en cours aux chiffres de la même période de l'exercice précédent ajustés proportionnellement au nombre de jours ouvrés de l'exercice en cours. Cette analyse sur la base du nombre de jours ouvrés n'est pas jugée pertinente pour les autres postes du compte de résultat consolidé du Groupe.

En conséquence, dans l'analyse des résultats consolidés du Groupe ci-après, les informations suivantes peuvent être indiquées à titre de comparaison:

- en données comparables et à nombre de jours réels, qui signifie retraitées de l'effet des acquisitions et cessions et de l'effet de la fluctuation des taux de change. Ces informations sont utilisées pour les comparaisons portant sur le chiffre d'affaires;
- en données comparables et à nombre de jours constant, qui signifie en données comparables (tel que mentionné ci-dessus) et retraitées de l'effet de la variation du nombre de jours ouvrés. Ces informations sont utilisées exclusivement pour les comparaisons portant sur le chiffre d'affaires; et
- en données comparables ajustées, qui signifie en données comparables (comme décrit plus haut) et retraitées de l'estimation de l'effet non récurrent lié aux variations du prix des câbles à base de cuivre. Ces informations sont utilisées pour les comparaisons portant sur la marge brute, les frais administratifs et commerciaux et l'EBITA. Ces informations ne sont pas issues des systèmes comptables mais constituent une estimation des données comparables préparées selon les principes décrits ci-dessus.

Changement de méthodes comptables

Le Groupe applique la norme IFRS16 « Contrats de location » depuis le 1^{er} janvier 2019 selon la méthode rétrospective complète à compter du 1^{er} janvier 2018. Les informations de la période précédente ont été retraitées en conséquence et réconciliées avec les données publiées.

Cette nouvelle norme remplace la norme IAS 17 « Contrats de location ». Selon IAS 17, les paiements relatifs à des contrats de location opérationnels étaient comptabilisés en tant que charges de loyer dans le compte de résultat sur une base linéaire jusqu'à l'échéance du contrat. En application de la norme IFRS 16, le Groupe identifie et constate les obligations locatives et les droits d'utilisation des actifs loués au bilan. Au compte de résultat, les droits d'utilisation des actifs loués sont amortis linéairement sur durée la plus courte entre la durée d'utilité estimée et la durée du contrat de location. Les charges d'intérêts relatives aux obligations locatives sont comptabilisées en résultat financier.

La performance du groupe est analysée notamment à travers l'EBITA et l'EBITA Ajusté, qui ne sont pas des agrégats comptables définis par les normes IFRS. Le tableau ci-dessous présente la réconciliation de l'EBITA Ajusté en données comparables avec le résultat opérationnel avant autres produits et autres charges.

	Semestre clos le	
	30 Juin	
(en millions d'euros)	2019	2018
Résultat opérationnel avant autres produits et autres charges	312,5	278,6
Effet d'adoption IFRS16 en 2018	-	16,5
Résultat opérationnel avant autres produits et autres charges retraité selon IFRS16	312,5	295,1
Effets de périmètre	-	2,6
Effets de change	-	5,8
Effet non récurrent lié au cuivre	(0,4)	1,3
Amortissement des actifs incorporels reconnus lors de l'affectation du prix des acquisitions	7,1	8,3
EBITA Ajusté en données comparables	319,2	313,1

1.2 | Comparaison des résultats au 30 juin 2019 et au 30 juin 2018

1.2.1 | Résultats consolidés du Groupe Rexel

Le tableau ci-dessous présente le compte de résultat consolidé de Rexel pour les semestres clos en 2019 et 2018, en millions d'euros et en pourcentage du chiffre d'affaires. Rexel a adopté la nouvelle norme comptable IFRS 16 « Contrats de location » selon la méthode rétrospective complète à compter du 1^{er} janvier 2018. Les informations des périodes précédentes ont été retraitées en conséquence.

De surcroît, le tableau ci-dessous présente des données comparables retraitées de l'effet net des variations de périmètre et de l'effet des variations de change. Le tableau présente également des données comparatives ajustées de l'effet des variations du prix des câbles à base de cuivre conformément au paragraphe 1.1.4

	Semestre clos le 30 Juin 2019		Semestre clos le 30 Juin 2018				Δ %	
	Publié	Ajusté de l'effet cuivre	Publié	Effet d'adoption IFRS16	Retraité d'IFRS16	2018 comparable et ajusté de l'effet cuivre	Retraité d'IFRS16	Comparable et ajusté de l'effet cuivre
	①	②	③	④	⑤ = ③+④	⑥	①/⑤	②/⑥
Chiffre d'affaires	6 799,5	6 799,5	6 555,8	-	6 555,8	6 670,4	3,7%	1,9%
<i>Variation à nombre de jours constant</i>								<i>2,7%</i>
Marge brute	1 699,1	1 698,6	1 626,9	-	1 626,9	1 659,2	4,4%	2,4%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>25,0%</i>	<i>25,0%</i>			<i>24,8%</i>	<i>24,9%</i>		
Frais administratifs et commerciaux	(1 240,2)	(1 240,1)	(1 291,4)	98,0	(1 193,4)	(1 214,3)	3,9%	2,1%
Amortissements	(139,3)	(139,3)	(48,5)	(81,5)	(130,0)	(131,8)	7,1%	5,6%
Frais administratifs et commerciaux ⁽¹⁾	(1 379,5)	(1 379,4)	(1 339,9)	16,5	(1 323,4)	(1 346,1)	4,2%	2,5%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>(20,3)%</i>	<i>(20,3)%</i>			<i>(20,2)%</i>	<i>(20,2)%</i>		
EBITA	319,6	319,2	287,0	16,5	303,4	313,1	5,3%	2,0%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>4,7%</i>	<i>4,7%</i>			<i>4,6%</i>	<i>4,7%</i>		
Amortissement des actifs incorporels ⁽²⁾	(7,1)	-	-	-	(8,3)	-	(14,9)%	-
Résultat opérationnel avant autres produits et charges	312,5	-	278,6	16,5	295,1	-	5,9%	-
Autres produits et charges	(22,4)	-	(60,7)	(0,4)	(61,1)	-	(63,3)%	-
Résultat opérationnel	290,1	-	217,9	16,1	234,1	-	23,9%	-
Frais financiers	(93,6)	-	(50,2)	(22,3)	(72,5)	-	29,1%	-
Impôts sur le résultat	(32,6)	-	(66,9)	1,4	(65,5)	-	(50,2)%	-
Résultat net	163,9	-	100,9	(4,8)	96,1	-	70,6%	-

(1) Dont dépréciation et amortissements

(2) Amortissement des actifs incorporels reconnus lors de l'affectation du prix des acquisitions

Chiffre d'affaires

Au premier semestre 2019, le chiffre d'affaires consolidé de Rexel s'est élevé à 6 799,5 millions d'euros, contre 6 555,8 millions d'euros au premier semestre 2018.

En données publiées, le chiffre d'affaires a augmenté de 3,7% par rapport à 2018, sous l'effet favorable de l'évolution des taux de change pour 2,1 points de pourcentage et par l'effet net négatif des variations de périmètre pour 0,4 point de pourcentage.

- L'effet favorable de l'évolution des taux de change s'est élevé à 138,0 millions d'euros, essentiellement lié à l'appréciation du dollar américain contre l'euro.
- L'effet net négatif des variations de périmètre s'est élevé à 23,3 millions d'euros et résulte de la cession des activités de distributeur généraliste en Chine.

En données comparables et à nombre de jours constant, les ventes ont augmenté de 2,7% incluant un effet négatif du prix des câbles à base de cuivre de 0,3 point de pourcentage. Par zone géographique, l'Amérique du Nord a augmenté de 7,6%, l'Asie-Pacifique a augmenté de 0,8% tandis que l'Europe a diminué de 0,2%. Si l'on exclut l'effet des plans de restructuration menés en Espagne et en Allemagne en 2018, le chiffre d'affaires a augmenté de 4,2% par rapport au premier semestre 2018.

En données comparables et à nombre de jours réel, le chiffre d'affaires a progressé de 1,9%, incluant un effet calendaire défavorable de 0,8 point de pourcentage.

Le tableau ci-dessous résume les effets du nombre de jours ainsi que des effets de périmètre et de change, sur l'évolution du chiffre d'affaires.

	Semestre clos le 30 Juin 2019
Croissance en données comparables et à nombre de jours constant	2,7%
Effet du nombre de jours	(0,8)%
<i>Croissance en données comparables et à nombre de jours réels</i>	1,9%
Effet de périmètre	(0,4)%
Effet de change	2,1%
<i>Total des effets périmètre et change</i>	1,7%
Croissance en données publiées ⁽¹⁾	3,7%

⁽¹⁾ Croissance en données comparables et à nombre de jours réels composés avec les effets de périmètre et de change

Marge brute

Au premier semestre 2019, la marge brute s'est établie à 1 699,1 millions d'euros, en augmentation de 4,4% par rapport aux 1 626,9 millions d'euros enregistrés au premier semestre 2018 en données publiées.

En données comparables ajustées, la marge brute a augmenté de 2,4% et le taux de marge brute a augmenté de 11 points de base à 25,0% du chiffre d'affaires.

Frais administratifs et commerciaux

Au premier semestre 2019, les frais administratifs et commerciaux se sont élevés à 1 379,5 millions d'euros, en augmentation de 4,2% par rapport aux 1 323,4 millions d'euros enregistrés au premier semestre 2018 en données publiées (retraitées à la suite de l'application de la norme IFRS16).

En données comparables ajustées, les frais administratifs et commerciaux ont augmenté de 2,5%, représentant 20,3% du chiffre d'affaires au premier semestre 2019 par rapport à 20,2% du chiffre d'affaires au premier semestre 2018, soit une augmentation de 11 points de base.

EBITA

Au premier semestre 2019, l'EBITA s'est élevé à 319,6 millions d'euros contre 303,4 millions d'euros au premier semestre 2018 (retraité à la suite de l'application de la norme IFRS16), en augmentation de 5,3% par rapport à l'année précédente en données publiées, dont un effet de change favorable de 5,8 millions d'euros et un effet net positif des variations de périmètre de 2,6 millions d'euros, résultant des cessions d'activités.

En données comparables ajustées, l'EBITA a augmenté de 2,0% pour s'établir à 319,2 millions d'euros et la marge d'EBITA se situe à 4,7% du chiffre d'affaires, stable par rapport à l'année précédente malgré l'impact d'un effet calendaire défavorable de 0,8 jours.

Autres produits et autres charges

Au premier semestre 2019, les autres produits et autres charges ont représenté une charge nette de 22,4 millions d'euros, comprenant principalement :

- 13,5 millions d'euros de coûts de restructuration liés à la fermeture d'un centre de distribution au Royaume-Uni et la dernière phase du plan de restructuration en Allemagne ;
- 9,3 millions d'euros de dépréciation des immobilisations incorporelles restantes en Finlande, en raison d'une performance opérationnelle inférieure aux prévisions budgétaires.

Au premier semestre 2018, les autres produits et autres charges ont représenté une charge nette de 61,1 millions d'euros, comprenant principalement les coûts des plans de restructuration en Allemagne et en Espagne. Ces plans comprenaient la fermeture d'un nombre important d'agences, une réorganisation logistique et des réductions d'effectifs des sièges administratifs de ces pays.

Résultat financier

Les charges financières nettes se sont établies à 93,6 millions d'euros au premier semestre 2019, en augmentation par rapport aux 72,5 millions d'euros enregistrés au premier semestre 2018. Si l'on exclut une charge non récurrente de 20,8 millions d'euros au premier semestre 2019 lié au coût du remboursement anticipé de 650 millions d'euros d'obligations à échéance 2023, le résultat financier net est stable avec un taux d'intérêt effectif inchangé à 2,8%.

Impôt

Au premier semestre 2019, la charge d'impôt s'est élevée à 32,6 millions d'euros par rapport aux 65,5 millions d'euros enregistrés au premier semestre 2018 principalement dû à une reprise de provision de 29,5 millions d'euros à la suite d'une décision judiciaire favorable de mars 2019 relative à un litige avec l'administration fiscale française. En conséquence, le taux effectif d'impôt s'est élevé à 16,6% au premier semestre 2019, contre 40,5% au premier semestre 2018.

Résultat net

En conséquence des éléments mentionnés ci-dessus, le résultat net s'établit à 163,9 millions d'euros au premier semestre 2019, en amélioration de 70,6% par rapport aux 96,1 millions d'euros au premier semestre 2018.

1.2.2/ Europe (54% du chiffre d'affaires du Groupe)

	Semestre clos le 30 Juin 2019		Semestre clos le 30 Juin 2018				Δ %	
	Publié	Ajusté de l'effet cuivre	Publié	Effet d'adoption IFRS16	Retraité d'IFRS16	2018 comparable et ajusté de l'effet cuivre	Retraité d'IFRS16	Comparable et ajusté de l'effet cuivre
	①	②	③	④	⑤ = ③+ ④	⑥	①/⑤	②/⑥
Chiffre d'affaires	3 644,9	3 644,9	3 681,0	0,0	3 681,0	3 680,9	(1,0)%	(1,0)%
<i>Variation à nombre de jours constant</i>								<i>(0,2)%</i>
Marge brute	999,9	998,4	994,7		994,7	996,3	0,5%	0,2%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>27,4%</i>	<i>27,4%</i>	<i>27,0%</i>		<i>27,0%</i>	<i>27,1%</i>		
Frais administratifs et commerciaux	(704,1)	(704,1)	(760,9)	56,2	(704,6)	(704,7)	(0,1)%	(0,1)%
Amortissements	(77,5)	(77,5)	(29,0)	(47,1)	(76,1)	(76,1)	1,9%	1,9%
Frais administratifs et commerciaux	(781,7)	(781,6)	(789,8)	9,1	(780,7)	(780,8)	0,1%	0,1%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>(21,4)%</i>	<i>(21,4)%</i>	<i>(21,5)%</i>		<i>(21,2)%</i>	<i>(21,2)%</i>		
EBITA	218,2	216,8	204,9	9,1	214,0	215,5	2,0%	0,6%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>6,0%</i>	<i>5,9%</i>	<i>5,6%</i>		<i>5,8%</i>	<i>5,9%</i>		

Chiffre d'affaires

Au premier semestre 2019, le chiffre d'affaires en Europe s'est établi à 3 644,9 millions d'euros contre 3 681,0 millions d'euros au premier semestre 2018, en baisse de 1,0% par rapport à l'année précédente, en données publiées.

L'effet des variations des taux de change s'est traduit par une diminution de 0,2 million d'euros, principalement due à la dépréciation de la couronne suédoise par rapport à l'euro.

En données comparables et à nombre de jours constant, le chiffre d'affaires est en baisse de 0,2% par rapport au premier semestre 2018, incluant un impact négatif de 0,3 point de pourcentage lié à la baisse du prix du cuivre.

En données comparables et à nombre de jours réel, le chiffre d'affaires diminue de 1,0%, affecté par un effet calendaire défavorable de 0,8 point de pourcentage. Si l'on exclut l'effet des plans de restructuration menés en Espagne et en Allemagne en 2018, le chiffre d'affaires a augmenté de 2,5% par rapport au premier semestre 2018.

En **France**, le chiffre d'affaires s'est établi à 1 388,6 millions d'euros au premier semestre 2019, en hausse de 2,7% par rapport au premier semestre 2018, en données comparables et à nombre de jours constant, principalement tiré par des projets commerciaux, un marché résidentiel dynamique et une progression constante des activités de spécialité (chauffage, ventilation et génie climatique).

Au **Royaume-Uni**, le chiffre d'affaires s'est établi à 377,6 millions d'euros au premier semestre 2019, en baisse de 7,8% par rapport au premier semestre 2018, en données comparables et à nombre de jours constant. Cette baisse est principalement liée à la plus grande sélectivité des opérations (contribuant pour 6,9 points de pourcentage à la baisse) et à l'effet des fermetures d'agences en 2018 et 2019. Dans un environnement à faible visibilité, la fermeture de 47 agences en 2018 et 2019 représente 2,7% de cette baisse.

En **Allemagne**, le chiffre d'affaires s'est établi à 319,3 millions d'euros au premier semestre 2019, en baisse de 20,8% par rapport au premier semestre 2018, en données comparables et à nombre de jours constant, reflétant la transformation des opérations du pays pour se recentrer sur les activités les plus profitables (le secteur industriel adressé au niveau national, ainsi que celui de la Construction-Installation dans le sud du pays). En excluant l'impact de la fermeture de 17 agences, le chiffre d'affaires est en hausse de 1,1%.

En **Scandinavie**, le chiffre d'affaires s'est établi à 472,4 millions d'euros au premier semestre 2019, soit une hausse de 4,1% par rapport au premier semestre 2018, en données comparables et à nombre de jours constant, avec une dynamique positive en Suède, en hausse de 5,9%, tirée par les installateurs grands comptes. Les chiffres d'affaires en Norvège et en Finlande ont augmenté de 2,9% et 1,0% respectivement.

En **Belgique** et aux **Pays-Bas**, le chiffre d'affaires s'est respectivement élevé à 221,9 millions d'euros et 165,4 millions d'euros au premier semestre 2019. En données comparables et à nombre de jours constant, le chiffre d'affaires a augmenté de 11,7% et 14,0% respectivement. En Belgique, le chiffre d'affaire a progressé principalement en raison de la bonne performance des ventes d'équipements photovoltaïques (contribuant pour 2,5 points de pourcentage) et des câbles (2,9 points de pourcentage). A cela s'ajoute l'acquisition d'une agence dans la région de Courtrai en 2018 qui a contribué pour 2,7%.

En **Suisse** et en **Autriche**, le chiffre d'affaires s'est élevé à 232,6 millions d'euros et 177,7 millions d'euros respectivement au premier semestre 2019. En données comparables et à nombre de jours constant, la Suisse a enregistré une performance de +2,9% par rapport au premier semestre 2018, grâce aux équipements d'installation et des incitations commerciales visant à regagner des parts de marché. En données comparables et à nombre de jours constant, l'Autriche a progressé de 4,8% par rapport au premier semestre 2018, dans un environnement macroéconomique favorable.

Marge brute

Au premier semestre 2019, en Europe, la marge brute s'est établie à 999,9 millions d'euros contre 994,7 millions d'euros au premier semestre 2018, en hausse de 0,5%, en données publiées.

En données comparables ajustées, la marge brute a augmenté de 0,2% et le taux de marge brute a augmenté de 32 points de base pour s'établir à 27,4% du chiffre d'affaires, grâce aux repositionnements de l'activité en Allemagne et au Royaume-Uni, ainsi qu'une sélectivité des affaires en France.

Frais administratifs et commerciaux

Au premier semestre 2019, les frais administratifs et commerciaux se sont élevés à 781,7 millions d'euros contre 780,7 millions d'euros au premier semestre 2018, en hausse de 0,1%, en données publiées (retraitées à la suite de l'application de la norme IFRS16).

En données comparables ajustées, les frais administratifs et commerciaux ont augmenté de 0,1% au premier semestre 2019, représentant 21,4% des ventes, soit une détérioration de 23 points de base par rapport au premier semestre 2018. Cette augmentation du pourcentage des frais administratifs et commerciaux ajustés par rapport aux ventes traduit un volume des ventes en hausse, en particulier : les coûts variables de livraison ; l'inflation sur les charges de personnel ; et des honoraires de consultants non-récurrents liés aux initiatives d'amélioration de la performance et de la rentabilité en Allemagne et en Suède.

EBITA

Au premier semestre 2019, en conséquence, l'EBITA s'est établi à 218,2 millions d'euros contre 214,0 millions d'euros au premier semestre 2018, en augmentation de 2,0% par rapport à l'année précédente, en données publiées (retraitées à la suite de l'application de la norme IFRS16), incluant un effet positif de variation des taux de change de 0,2 millions d'euros.

En données comparables ajustées, l'EBITA a augmenté de 0,6% par rapport au premier semestre 2018 et la marge d'EBITA a augmenté de 9 points de base pour s'établir à 5,9% du chiffre d'affaires.

1.2.3/ Amérique du Nord (38% du chiffre d'affaires du Groupe)

	Semestre clos le 30 Juin 2019		Semestre clos le 30 Juin 2018				Δ %	
	Publié	Ajusté de l'effet cuivre	Publié	Effet d'adoption IFRS16	Retraité d'IFRS16	2018 comparable et ajusté de l'effet cuivre	Retraité d'IFRS16	Comparable et ajusté de l'effet cuivre
	①	②	③	④	⑤ = ③ + ④	⑥	①/⑤	②/⑥
Chiffre d'affaires	2 583,7	2 583,7	2 280,6	0,0	2 280,6	2 420,3	13,3%	6,8%
<i>Variation à nombre de jours constant</i>								7,6%
Marge brute	594,6	595,6	524,5		524,5	556,9	13,4%	6,9%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	23,0%	23,1%	23,0%		23,0%	23,0%		
Frais administratifs et commerciaux	(449,3)	(449,3)	(428,9)	29,7	(399,2)	(423,9)	12,5%	6,0%
Amortissements	(41,0)	(41,0)	(10,2)	(24,0)	(34,2)	(36,3)	19,9%	12,9%
Frais administratifs et commerciaux	(490,2)	(490,2)	(439,1)	5,7	(433,4)	(460,2)	13,1%	6,5%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	(19,0)%	(19,0)%	(19,3)%		(19,0)%	(19,0)%		
EBITA	104,3	105,3	85,4	5,7	91,1	96,7	14,5%	8,9%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	4,0%	4,1%	3,7%		4,0%	4,0%		

Chiffre d'affaires

Au premier semestre 2019, le chiffre d'affaires de la zone Amérique du Nord s'est établi à 2 583,7 millions d'euros contre 2 280,6 millions d'euros au premier semestre 2018, soit une augmentation de 13,3% par rapport à l'année précédente, en données publiées.

L'effet favorable de l'évolution des taux de change, notamment lié à l'appréciation du dollar américain par rapport à l'euro, a représenté un montant de 139,6 millions d'euros.

En données comparables et à nombre de jours constant, le chiffre d'affaires a progressé de 7,6% par rapport au premier semestre 2018.

Aux **Etats-Unis**, en données comparables et à nombre de jours constant, le chiffre d'affaires s'est élevé à 2 061,6 millions d'euros au premier semestre 2019, en hausse de 8,3% par rapport au premier semestre 2018. Celle-ci est principalement imputable aux marchés tertiaire et résidentiel et, dans une moindre mesure, au marché industriel qui montre des premiers signes de ralentissement. Cette hausse reflète également l'effort des recrutements de commerciaux, des ouvertures d'agences (contribution de 1,0% point de pourcentage à cette croissance) et des rénovations d'agences existantes.

Au **Canada**, en données comparables et à nombre de jours constant, le chiffre d'affaires s'est établi à 522,2 millions d'euros au premier semestre 2019, en hausse de 4,9% par rapport au premier semestre 2018, principalement grâce à la forte demande du marché industriel (intégrateurs et équipementiers) et du marché de proximité bénéficiant de l'harmonisation du plan d'offre à travers le pays.

Marge brute

Au premier semestre 2019, en Amérique du Nord, la marge brute a atteint 594,6 millions d'euros contre 524,5 millions d'euros au premier semestre 2018, soit une augmentation de 13,4% en données publiées.

En données comparables ajustées, la marge brute ajustée a progressé de 6,9% et le taux de marge brute ajustée a augmenté de 4 points de base par rapport au premier semestre 2018, à 23,1% du chiffre d'affaires, profitant d'une concentration plus forte des fournisseurs aux Etats-Unis, en partie atténuée par l'évolution du poids respectif des canaux de distribution (progression du poids des ventes directes par rapport à l'année précédente).

Frais administratifs et commerciaux

Au premier semestre 2019, les frais administratifs et commerciaux se sont élevés à 490,2 millions d'euros contre 433,4 millions d'euros au premier semestre 2018, en augmentation de 13,1% en données publiées (retraitées à la suite de l'application de la norme IFRS16).

En données comparables ajustées, les frais administratifs et commerciaux ont augmenté de 6,5% au premier semestre 2019, représentant 19,0% du chiffre d'affaires, soit une augmentation de 4 points de base par rapport à 19,0% au premier semestre 2018, affectée par l'inflation sur les coûts et par les investissements dans le réseau d'agences et le capital humain.

EBITA

Au premier semestre 2019, en conséquence, l'EBITA s'est élevé à 104,3 millions d'euros contre 91,1 millions d'euros au premier semestre 2018, soit une hausse de 14,5% en données publiées (retraitées à la suite de l'application de la norme IFRS16), incluant un effet positif de variation des taux de change de 5,6 millions d'euros.

En données comparables ajustées, l'EBITA a augmenté de 8,9% par rapport au premier semestre 2018 et la marge d'EBITA a augmenté de 8 points de base pour s'établir à 4,1% du chiffre d'affaires.

1.2.4/ Asie-Pacifique (8% du chiffre d'affaires du Groupe)

	Semestre clos le 30 Juin 2019		Semestre clos le 30 Juin 2018				Δ %	
	Publié	Ajusté de l'effet cuivre	Publié	Effet d'adoption IFRS16	Retraité d'IFRS16	2018 comparable et ajusté de l'effet cuivre	Retraité d'IFRS16	Comparable et ajusté de l'effet cuivre
	①	②	③	④	⑤ = ③+ ④	⑥	①/⑤	②/⑥
Chiffre d'affaires	570,9	570,9	594,1	0,0	594,1	569,3	(3,9)%	0,3%
<i>Variation à nombre de jours constant</i>								<i>0,8%</i>
Marge brute	104,6	104,6	107,7		107,7	106,0	(2,8)%	(1,3)%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>18,3%</i>	<i>18,3%</i>	<i>18,1%</i>		<i>18,1%</i>	<i>18,6%</i>		
Frais administratifs et commerciaux	(81,2)	(81,2)	(94,4)	11,0	(83,4)	(79,5)	(2,7)%	2,1%
Amortissements	(13,5)	(13,5)	(3,4)	(9,6)	(12,9)	(12,6)	4,4%	7,1%
Frais administratifs et commerciaux	(94,7)	(94,7)	(97,8)	1,4	(96,4)	(92,1)	(1,7)%	2,8%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>(16,6)%</i>	<i>(16,6)%</i>	<i>(16,5)%</i>		<i>(16,2)%</i>	<i>(16,2)%</i>		
EBITA	9,9	9,9	9,9	1,4	11,3	13,9	(12,2)%	(28,3)%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>1,7%</i>	<i>1,7%</i>	<i>1,7%</i>		<i>1,9%</i>	<i>2,4%</i>		

Chiffre d'affaires

Au premier semestre 2019, le chiffre d'affaires de la zone Asie-Pacifique s'est élevé à 570,9 millions d'euros contre 594,1 millions d'euros au premier semestre 2018, en baisse de 3,9% en données publiées.

L'effet défavorable de l'évolution des taux de change a représenté 1,5 million d'euros, principalement dû à la dépréciation du dollar australien par rapport à l'euro.

L'effet de variation de périmètre lié de la cession des activités de distributeur généraliste en Chine a représenté un montant négatif de 23,3 millions d'euros.

En données comparables et à nombre de jours constant, le chiffre d'affaires a augmenté de 0,8% par rapport au premier semestre 2018.

En **Australie**, en données comparables et à nombre de jours constant, le chiffre d'affaires s'est établi à 238,8 millions d'euros, soit une baisse de 3,2% par rapport au premier semestre 2018, affecté par la cession de l'activité des automatismes industriels en 2018. Hormis cet impact, le chiffre d'affaires en Australie a augmenté de 2,4%, principalement tiré par la performance de l'activité industrielle, du fait de la demande dans les infrastructures et le secteur minier (investissements, maintenance et réparation) tandis que les marchés résidentiel et tertiaire connaissent un ralentissement.

En **Chine**, en données comparables et à nombre de jours constant, le chiffre d'affaires s'est établi à 235,1 millions d'euros au premier semestre 2019, soit une hausse de 9,2% par rapport au premier semestre 2018, grâce à la performance des automatismes et solutions industriels. La croissance en Chine a également bénéficié d'un important contrat qui a contribué pour 24,7 millions d'euros au premier semestre 2019.

De surcroît, la performance des ventes en Asie Pacifique du premier semestre 2019 comparée au premier semestre 2018 enregistre l'effet d'un projet industriel significatif et non-récurrent au Moyen-Orient qui a contribué pour 14,2 millions d'euros au premier semestre 2018.

Marge brute

Au premier semestre 2019, en Asie-Pacifique, la marge brute a diminué de 2,8% à 104,6 millions d'euros contre 107,7 millions d'euros au premier semestre 2018, en données publiées.

En données comparables ajustées, la marge brute a baissé de 1,3% et le taux de marge brute s'est établi à 18,3% en diminution de 29 points de base par rapport au premier semestre 2018, principalement liée à une marge commerciale plus faible en Chine due au poids plus important des ventes avec les intégrateurs et équipementiers industriels, avec des marges réduites.

Frais administratifs et commerciaux

Au premier semestre 2019, les frais administratifs et commerciaux se sont élevés à 94,7 millions d'euros, en baisse de 1,7% par rapport au premier semestre 2018 où ils s'élevaient à 96,4 millions d'euros, en données publiées (retraitées à la suite de l'application de la norme IFRS16).

En données comparables ajustées, les frais administratifs et commerciaux ont augmenté de 2,8% par rapport au premier semestre 2018, représentant 16,6% du chiffre d'affaires au premier semestre 2019, soit une détérioration de 41 points de base par rapport au premier semestre 2018 traduisant des investissements pour soutenir la croissance en Chine.

EBITA

Au premier semestre 2019, en conséquence, l'EBITA s'est établi à 9,9 millions d'euros, contre 11,3 millions d'euros au premier semestre 2018, soit une baisse de 12,2% en données publiées (retraitées à la suite de l'application de la norme IFRS16), incluant un effet net positif des variations de cessions d'activités de 2,6 millions d'euros, tandis qu'il n'y a pas eu d'effet de variation des taux de change.

En données comparables ajustées, il a baissé de 28,3% par rapport au premier semestre 2018. Le taux d'EBITA a diminué de 69 points de base à 1,7% du chiffre d'affaires, affecté par la cession de l'activité des automatismes industriels en Australie en 2018.

1.2.5/ Autres activités

	Semestre clos le 30 Juin 2019	Semestre clos le 30 Juin 2018			Δ %
	Publié	Publié	Effet d'adoption IFRS 16	Retraité d'IFRS16	Retraité d'IFRS16
	①	②	③	④ = ② + ③	①/④
Chiffre d'affaires	-	-	-	-	-
Marge brute	-	-	-	-	-
Frais administratifs et commerciaux	(5,7)	(6,2)	-	(6,2)	(9,1)%
Amortissements	(7,2)	(6,8)	-	(6,8)	6,6%
Frais administratifs et commerciaux	(12,9)	(13,0)	0,2	(13,0)	(1,0)%
EBITA	(12,9)	(13,2)	0,2	(13,0)	0,9%

Ce segment concerne principalement les frais de siège non alloués aux opérations. Au premier semestre 2019, l'EBITA négatif s'est établi à 12,9 millions d'euros, par rapport aux 13,0 millions d'euros au premier semestre 2018, affecté par davantage de projets informatiques et numériques, compensés par de moindres coûts de structure.

1.3 | Perspectives

Rexel s'adapte pour devenir un acteur plus agile et faire face à un environnement plus volatile. Alors qu'il a presque finalisé la phase « Repair journey » de son plan stratégique, l'objectif de Rexel est désormais de porter son attention sur l'amélioration de son levier opérationnel tout en continuant sa transformation digitale. Pour le second semestre, la poursuite de l'exécution de ses plans d'actions, combinée à un effet calendaire positif, met Rexel sur la bonne voie pour atteindre ses objectifs.

Conformément à l'ambition à moyen-terme, Rexel cible en 2019, dans un environnement macro-économique inchangé, à périmètre et taux de change comparables :

- Une croissance ventes à nombre de jours constants comprise entre 2% et 4%, hors effet défavorable de 1% provenant des fermetures d'agences en Allemagne et en Espagne;
- Une croissance d'EBITA ajusté comprise entre 5% et 7% ;
- La poursuite de l'amélioration du ratio d'endettement (dette nette/ EBTIDA)

1.4 | Facteurs de risques et incertitudes

Les activités du Groupe sont exposées à certains facteurs de risques macro-économiques, concurrentiels, opérationnels, de marché et juridiques. Ces facteurs de risques sont décrits dans le Document de référence 2018 enregistré auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 3 Avril 2019 sous le numéro D.19-0264. Il n'y a pas eu d'évolution significative dans la nature de ces facteurs de risques au cours du premier semestre 2019.

2. | TRESORERIE ET CAPITAUX

2.1 | Flux de trésorerie

Le tableau suivant compare les flux de trésorerie de Rexel du premier semestre 2019 et de 2018, ainsi qu'une réconciliation entre la trésorerie disponible avant intérêts et impôts, et après intérêts et impôts. En application de la norme IFRS16 le 1^{er} janvier 2019, les données de l'année précédente ont été retraitées et les éléments de réconciliation sont présentés séparément.

(en millions d'euros)	Semestre clos le 30 Juin 2019	Semestre clos le 30 Juin 2018			Variation
	Publié	Publié	Impact IFRS16	Retraité d'IFRS16	
Flux de trésorerie d'exploitation hors intérêts et impôts	395,5	299,6	76,8	376,3	19,1
Intérêts sur emprunts ⁽¹⁾	(44,4)	(41,8)	0,5	(41,3)	(3,1)
Impôts payés	(62,5)	(24,0)	-	(24,0)	(38,5)
Flux de trésorerie d'exploitation avant la variation du besoin en fonds de roulement	288,5	233,7	77,3	311,0	(22,5)
Variation du besoin en fonds de roulement	(270,5)	(249,6)	0,5	(249,1)	(21,4)
Flux nets des activités opérationnelles	18,0	(15,9)	77,8	61,9	(43,9)
Flux nets des activités d'investissement	(57,0)	(32,1)	1,9	(30,2)	(26,9)
Dont investissements opérationnels ⁽²⁾	(53,5)	(32,1)	1,9	(30,2)	(23,3)
Flux nets des activités de financement ⁽³⁾	(66,8)	(55,7)	(79,8)	(135,4)	68,6
Variation nette de la trésorerie	(105,8)	(103,7)	0,0	(103,7)	(2,2)
Flux de trésorerie d'exploitation	395,5	299,6	76,8	376,3	19,1
Remboursement des obligations locatives	(88,8)	-	(81,5)	(81,5)	(7,3)
Variation du besoin en fonds de roulement	(270,5)	(249,6)	0,5	(249,1)	(21,4)
Investissements opérationnels	(53,5)	(32,1)	1,9	(30,2)	(23,3)
Trésorerie disponible après investissement, avant intérêts et impôts	(17,3)	17,8	(2,2)	15,6	(32,9)
Intérêts sur emprunts	(44,4)	(41,8)	0,5	(41,3)	(3,1)
Impôts payés	(62,5)	(24,0)	-	(24,0)	(38,5)
Trésorerie disponible après intérêts et impôts	(124,2)	(48,0)	(1,7)	(49,7)	(74,5)
Total de la trésorerie disponible après intérêts et impôts	(124,2)	(48,0)	(1,7)	(49,7)	(74,5)

Besoin en fonds de roulement, en % du chiffre d'affaires ⁽⁴⁾ au :	30 Juin 2019	30 Juin 2018
Données comparables	12,2%	11,3%

(1) Hors intérêts sur les dettes d'obligations locatives

(2) Net des cessions

(3) Incluant remboursement des dettes d'obligations locatives

(4) Besoin en fonds de roulement, fin de période, divisé par le chiffre d'affaires des 12 derniers mois.

2.1.1 | Les effets de l'adoption de la norme IFRS16

L'application de la norme IFRS16 a eu pour conséquence une augmentation de 77,3 millions d'euros des flux de trésorerie d'exploitation. Cette augmentation résulte principalement des paiements en principal des obligations locatives, précédemment inclus dans la ligne « Flux nets des activités opérationnelles » selon la norme IAS 17, et désormais enregistrés dans la ligne « Flux nets des activités de financement » sous la norme IFRS16.

Le Groupe a décidé de présenter les remboursements d'obligations locatives en réduction de la trésorerie disponible après investissement, agrégat utilisé par le Groupe pour mesurer la performance de sa trésorerie. La trésorerie nette disponible après investissement diminue légèrement de 1,7 million d'euros du fait de l'adoption d'IFRS16, en raison des remboursements des dettes de location financement, précédemment inclus dans les flux des activités de financement et désormais intégrées dans les remboursements des obligations locatives, en réduction du flux de trésorerie d'exploitation après investissement.

2.1.2/Trésorerie nette provenant des activités opérationnelles

Les flux nets provenant des activités opérationnelles du Groupe ont représenté une ressource de 18,0 millions d'euros au premier semestre 2019 contre 61,9 millions d'euros au premier semestre 2018.

Flux de trésorerie d'exploitation

Au premier semestre 2019, les flux de trésorerie d'exploitation avant intérêts, impôt et variation du besoin en fonds de roulement sont passés de 376,3 millions d'euros au premier semestre 2018 à 395,5 millions d'euros au premier semestre 2019, du fait de l'amélioration de l'EBITA qui a bénéficié de l'effet favorable lié à l'appréciation du dollar américain sur les ventes.

Intérêts et impôts

Au premier semestre 2019, les intérêts versés ont légèrement augmenté pour s'établir à 44,4 millions d'euros contre 41,3 millions d'euros enregistrés au premier semestre 2018. Cette augmentation reflète une dette brute moyenne plus importante sur le premier semestre 2019 qu'au premier semestre 2018.

Au premier semestre 2019, l'impôt sur les sociétés payé a augmenté pour s'établir à 62,5 millions d'euros contre 24 millions d'euros au premier semestre 2018, du fait du remboursement des acomptes excédentaires payés au titre de l'exercice précédent au premier semestre 2018, ainsi qu'au remboursement au premier semestre 2018 des sommes réclamées auprès de l'administration fiscale au titre de la taxe sur les dividendes de 3%, déclarée inconstitutionnelle.

Variation du besoin en fonds de roulement

Au premier semestre 2019, la variation du besoin en fonds de roulement a représenté un emploi net de trésorerie de 270,5 millions d'euros contre 249,1 millions d'euros au premier semestre 2018, soit une augmentation de 21,4 millions d'euros. Cette augmentation est principalement attribuable à un moindre encaissement des créances clients en Chine et au Royaume-Uni et à davantage de rabais versés aux clients.

Besoin en fonds de roulement au 30 juin 2019

En pourcentage du chiffre d'affaires des 12 derniers mois, à données comparables, le besoin en fonds de roulement s'est élevé à 12,2% du chiffre d'affaires au 30 juin 2019, à comparer à 11,3% au 30 juin 2018, soit une amélioration de 90 points de base, principalement dû à un niveau des stocks plus important résultant d'un plan d'offre plus étoffé lié à la stratégie de croissance des ventes.

2.1.2/ Trésorerie nette provenant des activités d'investissement

La trésorerie nette provenant des activités d'investissement comprend les acquisitions et les cessions d'immobilisations ainsi que les investissements financiers. Elle a représenté un emploi de 57,0 millions d'euros au premier semestre 2019 contre 30,2 millions d'euros au premier semestre 2018.

<i>(en millions d'euros)</i>	Semestre clos le 30	
	Juin	
	2019	2018 (1)
<i>Acquisition d'immobilisations opérationnelles</i>	-55,9	-48,5
<i>Produits de cession d'immobilisations opérationnelles</i>	6,3	19,6
<i>Variation nette des dettes et créances sur immobilisations</i>	-3,9	-1,3
Flux nets des activités d'investissement opérationnel	-53,5	-30,2
<i>Acquisition de filiales, sous déduction de la trésorerie acquise</i>	-3,2	-0,2
<i>Cession de filiales, sous déduction de la trésorerie cédée</i>	1,5	0,0
Flux nets des activités d'investissement financier	-1,7	-0,2
Variation nette des placements à long terme	-1,8	0,2
Flux nets des activités d'investissement	-57,0	-30,2

(1) Retraité d' IFRS16

Acquisitions et cessions d'immobilisations opérationnelles

Le montant des acquisitions d'immobilisations net des cessions a représenté un emploi de trésorerie de 49,6 millions d'euros au premier semestre 2019 contre 28,9 millions d'euros au premier semestre 2018.

Au premier semestre 2019, les dépenses brutes d'investissement se sont élevées à 55,9 millions d'euros (48,5 millions d'euros au premier semestre 2018), soit 0,8 % du chiffre d'affaires de la période, principalement liées à des projets informatiques et numériques. Les cessions d'immobilisations opérationnelles ont généré une ressource de 6,3 millions d'euros (19,6 millions d'euros au premier semestre 2018 comprenant la cession de l'activité relative aux automatismes industriels Rockwell).

2.1.3/ Trésorerie nette provenant des activités de financement

Au premier semestre 2019, la trésorerie nette provenant des activités de financement reflète un emploi net de 66,8 millions d'euros, comprenant principalement :

- Le remboursement anticipé de 650 millions d'euros d'obligations, à échéance 2023 pour un montant total de 666,9 millions d'euros incluant une prime de remboursement de 16,9 millions d'euros ;
- La diminution de 54,9 millions d'euros des cessions de créances commerciales au titre des programmes de titrisation ;
- le remboursement de 88,8 millions d'euros des obligations locatives ;

partiellement compensé par :

- l'émission de 600 millions d'euros d'obligations, à échéance 2026, à un taux d'intérêt de 2,75% et pour un montant net des coûts de transactions de 594,4 millions d'euros ;
- une hausse de 147,8 millions d'euros des lignes de crédit et billets de trésorerie.

Au premier semestre 2018, la trésorerie nette provenant des activités de financement reflète un emploi net de 135,4 millions d'euros, comprenant principalement :

- la diminution de 79,6 millions d'euros d'obligations locatives;
- la diminution de 52,3 millions d'euros des cessions de créances commerciales au titre des programmes de titrisation ;
- un emploi de 8,7 millions d'euros pour l'achat de bons du Trésor.

partiellement compensé par :

- une hausse de 7,0 millions d'euros des lignes de crédit et billets de trésorerie.

2.2 | Sources de financement

En complément de la trésorerie provenant de son activité, le Groupe se finance principalement au moyen d'emprunts obligataires, de cessions de créances commerciales et de lignes de crédit multilatérales. Au 30 juin 2019, l'endettement net consolidé de Rexel s'établissait à 2 172,6 millions d'euros et s'analysait comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 Juin 2019			31 Décembre 2018 (1)		
	Courant	Non courant	Total	Courant	Non courant	Total
Obligations séniors	-	1 418,0	1 418,0	-	1 456,2	1 456,2
Titrisation	598,9	354,6	953,5	517,0	484,2	1 001,2
Emprunt auprès des établissements de crédit	8,1	0,7	8,8	7,7	0,9	8,6
Billets de trésorerie	160,0	-	160,0	40,0	-	40,0
Concours bancaires et autres emprunts	112,2	-	112,2	84,1	-	84,1
Intérêts courus	4,8	-	4,8	5,0	-	5,0
Moins coûts de transaction	(4,0)	(15,4)	(19,4)	(4,4)	(16,3)	(20,7)
Total des dettes financières et intérêts courus	880,0	1 757,9	2 638,0	649,5	1 925,0	2 574,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie			(438,4)			(544,9)
Créances sur intérêts courus			(2,5)			(2,2)
Dérivés de couverture de la dette			(24,5)			(12,7)
Endettement financier net			2 172,6			2 014,7

(1) Retraité consécutivement à l'adoption de la norme IFRS16. "Contrats de location" : une obligation financière locative de 15,8 m€ précédemment identifiée avec la norme IAS17 a été décomptabilisée de la dette financière nette. Les obligations locatives identifiées dans le cadre de la norme IFRS16 ne sont pas comptabilisées avec les dettes financières nettes.

Au 30 juin 2019, la liquidité du Groupe s'élevait à 1 051,3 millions d'euros (1 304,7 millions d'euros au 31 décembre 2018).

<i>(en millions d'euros)</i>	30 Juin 2019	31 Décembre 2018
Trésorerie et équivalents de trésorerie	438,4	563,6
Découverts bancaires	(112,2)	(100,6)
Billets de trésorerie	(160,0)	(41,7)
Contrat de Crédit Senior non tiré	850,0	850,0
Lignes bilatérales	35,1	33,4
Liquidité	1 051,3	1 304,7

Contrat de crédit syndiqué

Selon les termes du contrat de crédit syndiqué, Rexel doit maintenir un ratio d'endettement inférieur à 3,50 au 30 juin et au 31 décembre de chaque année. Le ratio d'endettement, tel que calculé selon les termes du Contrat de Crédit Senior, s'est élevé à 2,86 au 30 juin 2019 (contre 2,67 au 31 décembre 2018 et 2,91 au 30 juin 2018).

Le ratio d'endettement est calculé en faisant abstraction des effets de la norme IFRS 16, en cohérence avec les principes en vigueur avant l'application de cette norme afin de neutraliser l'effet sur le ratio d'endettement du changement des méthodes comptables, en accord avec les termes et conditions du contrat de crédit syndiqué.

II. États financiers consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2019 (non audités¹)

1. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2019 ont fait l'objet d'un examen limité par les Commissaires aux Comptes. Leur rapport sur l'information financière semestrielle 2019 est présenté à la suite des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

SOMMAIRE

Compte de résultat consolidé (non audité).....	25
Résultat global consolidé (non audité)	26
Bilan consolidé (non audité)	27
Tableau des flux de trésorerie consolidé (non audité).....	28
Tableau de variation des capitaux propres consolidés (non audité)	29
Notes annexes aux états financiers consolidés (non audité)	30
1. Informations générales	30
2. Evénements significatifs de la période close le 30 juin 2019	30
3. Principales méthodes comptables.....	30
4. Information sectorielle	37
5. Frais administratifs et commerciaux.....	38
6. Autres produits et autres charges.....	39
7. Dépréciation des immobilisations incorporelles	39
8. Charges financières nettes.....	40
9. Impôt sur les bénéfices.....	40
10. Dividendes	41
11. Résultats par action	41
12. Paiements fondés sur des actions.....	41
13. Actifs destinés à être cédés.....	42
14. Avantages du personnel	42
15. Endettement financier.....	43
16. Juste valeur des instruments financiers	47
17. Saisonnalité	48
18. Litiges	48
19. Evènements postérieurs à la période de reporting.....	48

Compte de résultat consolidé (non audité)

<i>(en millions d'euros)</i>	Note	Période close le 30 juin	
		2019	2018 ⁽¹⁾
Chiffre d'affaires	4	6 799,5	6 555,8
Coût des ventes		(5 100,4)	(4 928,9)
Marge brute		1 699,1	1 626,9
Frais administratifs et commerciaux	5	(1 386,6)	(1 331,7)
Résultat opérationnel avant autres produits et charges		312,5	295,1
Autres produits	6	8,0	4,8
Autres charges	6	(30,4)	(65,9)
Résultat opérationnel		290,1	234,1
Produits financiers		0,7	1,6
Coût de l'endettement financier		(38,0)	(38,2)
Autres charges financières		(35,5)	(35,8)
Frais financiers liés aux opérations de refinancement		(20,8)	-
Charges financières (nettes)	8	(93,6)	(72,5)
Résultat net avant impôt		196,5	161,6
Impôt sur le résultat	9	(32,6)	(65,5)
Résultat net		163,9	96,1
Dont attribuable :			
<i>aux actionnaires de la société mère</i>		163,2	96,0
<i>aux intérêts ne conférant pas le contrôle</i>		0,7	0,1
Résultat net par action :			
<i>Résultat de base par action (en euros)</i>	11	0,54	0,32
<i>Résultat dilué par action (en euros)</i>	11	0,54	0,32

(1) Retraité consécutivement à l'adoption de la norme IFRS 16 « Contrats de location » (voir note 3.2.1).

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Résultat global consolidé (non audité)

<i>(en millions d'euros)</i>	Note	Période close le 30 juin	
		2019	2018 ⁽¹⁾
Résultat net		163,9	96,1
Eléments destinés à être reclassés ultérieurement en compte de résultat			
Profit / (perte) sur couvertures d'investissements nets à l'étranger		(4,8)	(6,1)
Effet d'impôt		1,5	2,1
Sous-total		(3,3)	(4,0)
Ecarts de conversion		34,9	15,1
Effet d'impôt		(3,5)	(6,4)
Sous-total		31,4	8,6
Profit / (perte) sur couvertures de flux de trésorerie		(11,0)	3,5
Effet d'impôt		3,5	(1,2)
Sous-total		(7,5)	2,3
Eléments non reclassables ultérieurement en compte de résultat			
Gains / (pertes) actuariels(les) sur engagements de retraite et avantages assimilés	14	(49,4)	22,7
Effet d'impôt		5,8	(1,5)
Sous-total		(43,5)	21,2
Autres éléments du résultat global au titre de la période, nets d'impôt		(22,9)	28,0
Résultat global consolidé au titre de la période, net d'impôt		141,0	124,2
Dont attribuable :			
<i>aux actionnaires de la société mère</i>		140,3	124,0
<i>aux intérêts ne conférant pas le contrôle</i>		0,7	0,1

(1) Retraité consécutivement à l'adoption de la norme IFRS 16 « Contrats de location » (voir note 3.2.1).

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Bilan consolidé (non audité)

<i>(en millions d'euros)</i>	<i>Note</i>	Au 30 juin 2019	Au 31 décembre 2018 ⁽¹⁾
Actif			
Goodwill	4	3 899,7	3 871,1
Immobilisations incorporelles		1 027,3	1 037,9
Immobilisations corporelles		266,8	266,6
Droit d'utilisation des actifs loués	3.2.1	843,9	835,4
Actifs financiers non courants		52,7	42,6
Actifs d'impôt différé		100,4	88,1
Total des actifs non courants		6 190,8	6 141,6
Stocks		1 742,5	1 674,2
Créances clients		2 292,6	2 091,5
Créances d'impôt courant		10,5	14,4
Autres actifs		498,8	506,2
Actifs destinés à être cédés	13	2,4	42,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15.1	438,4	544,9
Total des actifs courants		4 985,1	4 873,7
Total des actifs		11 175,9	11 015,3
Capitaux propres			
Capital social		1 519,9	1 519,9
Prime d'émission		1 446,6	1 554,0
Réserves		1 182,2	1 067,0
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société		4 148,7	4 141,0
Intérêts ne conférant pas le contrôle		5,3	3,9
Total des capitaux propres		4 154,0	4 144,9
Dettes			
Dettes financières non courantes	15.1	1 757,9	1 925,0
Obligations locatives non courantes	3.2.1	789,4	785,7
Provisions pour retraites et avantages assimilés		308,1	266,2
Passifs d'impôt différé		195,8	208,1
Provisions et autres passifs non courants		46,1	54,5
Total des passifs non courants		3 097,4	3 239,4
Dettes financières courantes	15.1	875,2	644,4
Intérêts courus	15.1	4,8	5,0
Obligations locatives courantes	3.2.1	165,3	162,7
Dettes fournisseurs		2 083,3	2 024,1
Dettes d'impôt exigible		11,5	26,8
Dividendes à payer	10	132,9	-
Autres dettes		651,1	729,0
Passifs liés aux actifs destinés à être cédés	13	0,4	38,9
Total des passifs courants		3 924,5	3 631,0
Total des passifs		7 021,9	6 870,4
Total des passifs et des capitaux propres		11 175,9	11 015,3

(1) Retraité consécutivement à l'adoption de la norme IFRS 16 « Contrats de location » (voir note 3.2.1).

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Tableau des flux de trésorerie consolidé (non audité)

<i>(en millions d'euros)</i>	Note	Période close le 30 juin	
		2019	2018 ⁽¹⁾
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles			
Résultat opérationnel		290,1	234,1
Amortissements et dépréciations et mises au rebut d'actifs	5-6	130,5	139,7
Avantages du personnel		(13,8)	(15,8)
Variation des autres provisions		(14,2)	42,3
Autres éléments opérationnels sans effet sur la trésorerie		24,6	(1,1)
Intérêts sur obligations locatives		(21,7)	(22,8)
Intérêts financiers payés		(44,4)	(41,3)
Impôt payé		(62,5)	(24,0)
Flux de trésorerie des activités opérationnelles avant variation du besoin en fonds de roulement		288,5	311,0
Variation des stocks		(59,1)	(73,4)
Variation des créances clients		(193,0)	(205,3)
Variation des dettes fournisseurs		34,6	58,3
Variations des autres créances et autres dettes		(52,9)	(28,6)
Variation du besoin en fonds de roulement		(270,4)	(249,1)
Trésorerie nette provenant des activités opérationnelles		18,1	61,9
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		(59,8)	(49,8)
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		6,3	19,6
Acquisition de filiales, sous déduction de la trésorerie acquise		(3,2)	(0,2)
Cession de filiales, sous déduction de la trésorerie cédée		1,5	-
Variation des placements à long terme		(1,8)	0,2
Trésorerie nette provenant des activités d'investissement		(57,0)	(30,2)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement			
Ventes / (Achats) d'actions propres		1,7	(8,7)
Emission d'emprunts obligataires nette des coûts de transactions	15.2	594,4	-
Remboursement d'emprunts obligataires	15.2	(666,9)	-
Variation nette des facilités de crédit, des billets de trésorerie et autres dettes financières	15.2	147,8	7,0
Variation nette des financements reçus au titre des programmes de titrisation	15.2	(54,9)	(52,3)
Remboursement des obligations locatives		(88,8)	(81,5)
Trésorerie nette provenant des activités de financement		(66,8)	(135,4)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie			
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture		544,9	563,6
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie détenue		(0,8)	(7,2)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture		438,4	452,7

(1) Retraité consécutivement à l'adoption de la norme IFRS 16 « Contrats de location » (voir note 3.2.1).

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Tableau de variation des capitaux propres consolidés (non audité)

(en millions d'euros)

	Capital social	Prime d'émission	Résultats accumulés non distribués	Réserve de conversion	Réserve de couverture des flux de trésorerie futurs	Revalorisation de la dette nette de pension	Total attribuable aux actionnaires de la société mère	Intérêts ne conférant pas le contrôle	Total des capitaux propres
						14			
Note									
Pour la période close le 30 juin 2018									
Au 1^{er} janvier 2018 (publié)	1 516,7	1 559,2	1 287,5	(20,1)	2,6	(190,5)	4 155,4	2,2	4 157,6
Effet du changement de méthode comptable relatif à l'application de la norme IFRS 16	-	-	(69,7)	-	-	-	(69,7)	(0,0)	(69,8)
Au 1^{er} janvier 2018 (retraité)	1 516,7	1 559,2	1 217,8	(20,1)	2,6	(190,5)	4 085,6	2,2	4 087,9
Résultat net (retraité)	-	-	96,0	-	-	-	96,0	0,1	96,1
Autres éléments du résultat global (retraité)	-	-	-	4,6	2,3	21,2	28,0	0,1	28,1
Résultat global de l'exercice (retraité)	-	-	96,0	4,6	2,3	21,2	124,0	0,2	124,2
Distribution de dividendes en numéraire	-	-	(126,9)	-	-	-	(126,9)	-	(126,9)
Augmentation de capital	2,8	4,2	(7,0)	-	-	-	-	-	-
Paiements fondés sur des actions	-	-	2,2	-	-	-	2,2	-	2,2
Cessions / (achats) d'actions propres	-	-	(8,5)	-	-	-	(8,5)	-	(8,5)
Au 30 juin 2018 retraité	1 519,5	1 563,4	1 173,6	(15,5)	4,8	(169,3)	4 076,5	2,4	4 078,9
Pour la période close le 30 juin 2019									
Au 31 décembre 2018 (publié)	1 519,9	1 554,0	1 311,7	(6,7)	1,8	(152,4)	4 228,4	3,8	4 232,2
Effet du changement de méthode comptable relatif à l'application de la norme IFRS 16	-	-	(86,7)	(0,8)	-	-	(87,4)	0,1	(87,4)
Au 1^{er} janvier 2019 (retraité)	1 519,9	1 554,0	1 225,0	(7,5)	1,8	(152,4)	4 141,0	3,9	4 144,9
Résultat net	-	-	163,2	-	-	-	163,2	0,7	163,9
Autres éléments du résultat global	-	-	-	28,0	(7,5)	(43,5)	(23,0)	0,1	(22,9)
Résultat global de l'exercice	-	-	163,2	28,0	(7,5)	(43,5)	140,2	0,7	141,0
Distribution de dividendes en numéraire	-	(104,9)	(28,0)	-	-	-	(132,9)	-	(132,9)
Attribution gratuite d'actions et annulation d'actions attribuées gratuitement	-	(2,5)	2,5	-	-	-	-	-	-
Paiements fondés sur des actions	-	-	4,1	-	-	-	4,1	-	4,1
Achat d'intérêts ne conférant pas le contrôle	-	-	(5,0)	-	-	-	(5,0)	1,7	(3,4)
Cession de participations	-	-	-	(0,2)	-	-	(0,2)	(1,0)	(1,2)
Cessions / (achats) d'actions propres	-	-	1,5	-	-	-	1,5	-	1,5
Au 30 juin 2019	1 519,9	1 446,6	1 363,3	20,3	(5,7)	(195,9)	4 148,7	5,3	4 154,0

(1) Retraité consécutivement à l'adoption de la norme IFRS 16 « Contrats de location » (voir note 3.2.1).

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Notes annexes (non audité)

1. | INFORMATIONS GÉNÉRALES

La société Rexel a été créée le 16 décembre 2004. Ses actions sont admises aux négociations sur le marché Eurolist d'Euronext Paris depuis le 4 avril 2007. Le groupe comprend Rexel et ses filiales (« le Groupe » ou « Rexel »).

L'activité du Groupe s'exerce principalement dans le secteur de la distribution professionnelle de matériel électrique basse tension et courants faibles. Il s'adresse à une variété étendue de clients et marchés dans le domaine de la construction, de l'industrie et des services. L'offre de produits comprend les équipements d'installation électrique, les conduits et câbles, les produits d'éclairage, de sécurité et communication et de génie climatique, l'outillage, ainsi que les produits blancs et bruns. Le Groupe exerce principalement son activité en Europe, en Amérique du Nord (Etats-Unis et Canada) et dans la zone Asie-Pacifique (principalement en Chine, Australie et Nouvelle-Zélande).

2. | EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE LA PERIODE CLOSE LE 30 JUIN 2019

Au cours du premier semestre 2019, Rexel a refinancé l'obligation de 650 millions d'euros à échéance 2023 portant intérêt à 3,50% par l'émission d'une nouvelle obligation de 600 millions d'euros à échéance 2026 portant intérêt à 2,75% permettant ainsi d'allonger la maturité de sa dette tout en optimisant son coût moyen de financement. Une charge financière de 20,8 millions d'euros a été comptabilisée au titre de ce refinancement (voir note 15.1.1).

3. | PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

3.1 | Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés (désignés ci-après comme « les états financiers résumés ») couvrent la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2019 et ont été établis en conformité avec les International Financial Reporting Standards (IFRS), telles qu'adoptées par l'Union européenne. Ces états financiers résumés sont également conformes aux IFRS publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et applicables au 30 juin 2019. En particulier, les états financiers résumés ont été préparés conformément à la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire. En application de celle-ci, seule une sélection de notes explicatives est incluse dans les présents états financiers résumés. Ces notes doivent être lues en complément des états financiers consolidés du Groupe établis pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 et inclus dans le document de référence enregistré par l'Autorité des Marchés Financiers le 3 avril 2019 sous le numéro D.19-0264.

La norme IFRS 16 a été appliquée pour la première fois dans ce jeu de comptes intermédiaires. Les changements significatifs des principes et méthodes comptables sont décrits en note 3.2.1.

Le référentiel IFRS, tel qu'adopté dans l'Union européenne, peut être consulté sur le site internet de la Commission européenne (https://ec.europa.eu/info/law/international-accounting-standards-regulation-ec-no-1606-2002/law-details_fr).

Les présents états financiers résumés ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 29 juillet 2019.

3.2 | Préparation des états financiers

Les états financiers résumés au 30 juin 2019 sont présentés en euros et toutes les valeurs sont arrondies au dixième de million le plus proche sauf indication contraire. Les totaux et sous-totaux présentés dans les états financiers consolidés sont calculés en milliers d'euros et arrondis ensuite au dixième de million le plus proche. Par conséquent, les montants peuvent ne pas s'additionner en raison des arrondis.

Les principes et méthodes comptables sont identiques à ceux appliqués au 31 décembre 2018 et décrits dans les notes aux états financiers consolidés établis pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, à l'exception de la nouvelle norme et des interprétations présentées en note 3.2.1.

La préparation des états financiers selon les IFRS nécessite de la part de la direction d'exercer des jugements, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un effet sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées régulièrement. L'effet des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement et de toutes les périodes ultérieures affectées.

3.2.1 | *Changements de méthodes - amendements des normes IFRS*

Le Groupe applique depuis le 1^{er} janvier 2019 la norme IFRS 16 « Contrats de location ».

D'autres nouveaux amendements, tels que des amendements à IFRIC 23 « Incertitude relative au traitement des impôts sur le résultat », sont appliqués depuis le 1^{er} janvier 2019 mais n'ont pas eu d'effet significatif sur les états financiers du Groupe.

3.2.1.1. | *IFRS 16 « Contrats de location »*

La norme IFRS 16 « Contrats de location » remplace la norme IAS 17 « Contrats de location », les interprétations IFRIC 4 « Déterminer si un accord contient un contrat de location », SIC 15 « Avantages dans les contrats de location simple » et SIC 27 « Evaluation de la substance des transactions prenant la forme juridique d'un contrat de location ». La norme présente un modèle unique de comptabilisation chez le preneur et expose les principes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et des informations à fournir sur les contrats de location.

Le Groupe a appliqué la norme IFRS 16 depuis le 1^{er} janvier 2019 selon la méthode rétrospective complète et a utilisé les exemptions relatives aux contrats de location d'une durée égale ou inférieure à 12 mois sans option d'achat (« contrats de location à court terme ») ou ceux dont l'actif sous-jacent est de faible valeur (« actifs à faible valeur »).

Effet de l'adoption de la norme IFRS 16

Le Groupe a conclu des contrats de location pour la plupart des sites de son réseau d'agences commerciales, de ses centres logistiques et de ses bâtiments administratifs, ainsi que pour des véhicules et autres équipements. Avant l'adoption de la norme IFRS 16, le Groupe classait chacun de ses contrats de location soit en contrat de location-financement, soit en contrat de location simple. Les actifs acquis dans le cadre d'un contrat de location-financement étaient comptabilisés pour un montant égal à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci était inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location au commencement du contrat, diminuée du cumul des amortissements et des pertes de valeur. Les paiements minimaux de location étaient répartis entre la charge financière et la réduction de la dette restant due. Les paiements relatifs aux contrats de locations simples étaient reconnus en charges locatives dans le compte de résultat de façon linéaire sur la durée du contrat de location. Les loyers payés d'avance ou les loyers à payer étaient respectivement constatés en charges constatées d'avance ou en charges à payer.

Depuis l'adoption de la norme IFRS 16, le Groupe applique un modèle unique de comptabilisation et d'évaluation pour l'ensemble des contrats de location conclus par le Groupe, à l'exception des contrats de location à court terme et des contrats dont l'actif sous-jacent est de faible valeur. Le Groupe constate une dette au titre de l'obligation de paiement des loyers et un actif représentant le droit d'utilisation des actifs loués. Conformément à la méthode rétrospective complète, le Groupe applique la norme IFRS 16 à compter du 1^{er} janvier 2018, date d'application initiale, comme si elle avait déjà été mise en œuvre dès le début des contrats de location ou à la date du dernier renouvellement lorsque les contrats ont été modifiés. En conséquence, les informations au titre de 2018 ont été retraitées afin d'assurer leur comparabilité.

Résumé des nouveaux principes comptables significatifs

Les nouveaux principes comptables du Groupe dans le cadre de l'adoption de la norme IFRS 16 sont les suivants :

Droit d'utilisation des actifs

Le Groupe comptabilise le droit d'utilisation des actifs à la date de prise d'effet du contrat (*i.e.* la date à laquelle l'actif sous-jacent est prêt à être utilisé). Le droit d'utilisation des actifs loués est évalué à son coût diminué des amortissements et pertes de valeur cumulés, ajusté des réévaluations des obligations locatives. Le coût du droit d'utilisation des actifs comprend le montant de l'évaluation des obligations locatives comptabilisées, les coûts directs initiaux engagés, le montant des loyers versés à la date de prise d'effet ou avant cette date, déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus. A moins que le Groupe ne soit raisonnablement certain d'obtenir la propriété de l'actif loué à la fin de la période de location, le droit d'utilisation des actifs est amorti linéairement sur la plus courte durée entre sa durée d'utilité estimée et la durée du contrat de location. Le droit d'utilisation des actifs est soumis à des pertes de valeur.

Obligations locatives

A la date de prise d'effet du contrat, le Groupe comptabilise des obligations locatives évaluées à la valeur actualisée des loyers à payer sur la durée du contrat. Les paiements de loyers comprennent des paiements fixes (incluant les paiements fixes en substance), déduction faite, le cas échéant, des incitations locatives à recevoir, des paiements de loyers variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux et des sommes que le Groupe devrait payer au titre de la valeur résiduelle des garanties données. Les paiements de loyers comprennent également le prix d'exercice de toute option d'achat que le Groupe a la certitude raisonnable d'exercer et les pénalités exigées en cas de résiliation anticipée du contrat de location, si la durée du contrat de location prend en compte l'exercice par le Groupe de l'option de résiliation anticipée du contrat de location. Les paiements de loyers variables qui ne dépendent pas d'un index ou d'un taux sont comptabilisés en charge de la période au cours de laquelle intervient l'événement ou la condition qui déclenche le paiement.

Pour calculer la valeur actualisée des paiements de loyers, le Groupe utilise le taux d'emprunt marginal à la date de prise d'effet du contrat dès lors que le taux d'intérêt implicite du contrat de location n'est pas disponible en pratique. Après la date de prise d'effet du contrat, le montant des obligations locatives est augmenté du montant des intérêts dus au titre des obligations locatives et diminué du montant des loyers payés. Par ailleurs, la valeur comptable des obligations locatives est réévaluée en cas de modification (changement de la durée du contrat de location, changement du montant des loyers fixes en substance ou changement dans l'appréciation d'une option d'achat de l'actif sous-jacent).

Contrats de location à court terme et actifs à faible valeur

Le Groupe applique l'exemption relative à la comptabilisation des contrats de courte durée (*i.e.* les contrats de location dont la durée est égale ou inférieure à 12 mois et qui ne contiennent pas d'option d'achat). Il utilise également l'exemption relative à la comptabilisation des contrats dont l'actif sous-jacent est de faible valeur pour les contrats de matériel de bureau (notamment copieurs, imprimantes, ordinateurs de bureau) dont la valeur individuelle est de faible valeur. Les loyers relatifs aux contrats de location à court terme et contrats de faible valeur sont constatés en charge de façon linéaire sur la durée du contrat.

Effet sur l'impôt sur le résultat

Le Groupe a choisi de comptabiliser l'impôt différé sur le droit d'utilisation des actifs et sur les obligations locatives.

Jugement portant sur la durée des contrats de location en cas d'option de renouvellement

Le Groupe détermine la durée du contrat de location comme étant la durée pendant laquelle le contrat n'est pas résiliable, à laquelle s'ajoutent les durées visées par toute option de prolongation de contrat de location que le Groupe a la certitude raisonnable d'exercer ou toute option de résiliation du contrat de location que le Groupe a la certitude raisonnable de ne pas exercer.

Le Groupe bénéficie d'une option de renouvellement pour certains contrats relatifs aux locaux de son réseau d'agences commerciales. Dans le cadre du renouvellement des contrats de location, le Groupe prend en compte, contrat par contrat, tous les facteurs pertinents constitutifs d'un avantage économique pour le Groupe, notamment le coût de déménagement, y compris l'effet des perturbations éventuelles sur l'activité résultant de la résiliation d'un bail, l'attractivité du site et les sommes investies dans l'aménagement des locaux. Après la date de prise d'effet du contrat, le Groupe réévalue la durée du contrat si un événement ou changement de circonstances important dépendant de sa volonté est susceptible d'affecter sa capacité d'exercer (ou de ne pas exercer) l'option de renouvellement (*i.e.* un changement de stratégie commerciale).

Taux d'actualisation

Le Groupe utilise le taux d'emprunt marginal pour évaluer les obligations locatives dès lors qu'il n'est pas possible de déterminer facilement le taux d'intérêt implicite du contrat de location. Le taux d'emprunt marginal est déterminé par référence au taux du swap de référence applicable à chaque filiale dans sa devise fonctionnelle, auquel est ajoutée la marge de crédit du Groupe.

Effets de l'adoption de la norme IFRS 16

- Effet sur le bilan du 31 décembre 2018 :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2018			
	Publié	Ajustements		IFRS 16 retraité
Actif				
Goodwill	3 871,1	-		3 871,1
Immobilisations incorporelles	1 038,8	(1,0)	(1)	1 037,9
Immobilisations corporelles	281,1	(14,5)	(1)	266,6
Droit d'utilisation des actifs loués	-	835,4	(2)	835,4
Actifs financiers non courants	42,6	-		42,6
Actifs d'impôt différé	85,8	2,3	(3)	88,1
Total des actifs non courants	5 319,4	822,2		6 141,6
Stocks	1 674,2	-		1 674,2
Créances clients	2 091,5	-		2 091,5
Créances d'impôt courant	14,4	-		14,4
Autres actifs	519,0	(12,8)	(4)	506,2
Actifs destinés à être cédés	41,9	0,6	(2)	42,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie	544,9	-		544,9
Total des actifs courants	4 885,9	(12,2)		4 873,7
Total des actifs	10 205,3	809,9		11 015,3
Total des capitaux propres	4 232,2	(87,4)	(8)	4 144,9
Dettes				
Dettes financières non courantes	1 936,2	(11,2)	(5)	1 925,0
Obligations locatives non courantes	-	785,7	(6)	785,7
Provisions pour retraites et avantages assimilés	266,2	-		266,2
Passifs d'impôt différé	225,2	(17,1)	(3)	208,1
Provisions et autres passifs non courants	63,2	(8,7)	(7)	54,5
Total des passifs non courants	2 490,7	748,7		3 239,4
Dettes financières courantes	649,0	(4,5)	(5)	644,4
Intérêts courus	5,0	-		5,0
Obligations locatives courantes	-	162,7	(6)	162,7
Dettes fournisseurs	2 024,6	(0,4)		2 024,1
Dettes d'impôt exigible	26,8	-		26,8
Autres dettes	738,8	(9,8)	(4)	729,0
Passifs liés aux actifs destinés à être cédés	38,3	0,6	(6)	38,9
Total des passifs courants	3 482,4	148,6		3 631,0
Total des passifs	5 973,1	897,3		6 870,4
Total des passifs et des capitaux propres	10 205,3	809,9		11 015,3

- (1) Décomptabilisation selon IFRS16 des actifs capitalisés, auparavant enregistrés au titre des contrats de location-financement.
- (2) Le droit d'utilisation des actifs, net des pertes de valeur, a été comptabilisé pour 835,4 millions d'euros et est présenté séparément ou inclus dans les actifs destinés à être cédés le cas échéant.
- (3) Diminution des passifs d'impôt différé nets des actifs d'impôt différé de 19,4 millions d'euros consécutivement à l'effet d'impôt sur les variations d'actifs et de passifs.
- (4) Décomptabilisation des charges constatées d'avance pour 12,8 millions d'euros et des charges à payer pour 9,8 millions d'euros relatifs aux contrats de location simple.
- (5) Décomptabilisation des dettes de location-financement reconnues précédemment pour 15,8 millions d'euros en dettes financières.
- (6) Les obligations locatives ont été comptabilisées pour un montant de 948,4 millions d'euros et sont présentées séparément ou comprises dans les passifs liés aux actifs destinés à être cédés, le cas échéant.
- (7) Décomptabilisation des provisions pour immeubles vacants s'élevant à 8,7 millions d'euros.
- (8) Effet net des ajustements listés ci-dessus constitutifs d'une perte nette dans les réserves pour un montant de 87,4 millions d'euros.

- Effet sur le compte de résultat pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 :

<i>(en millions d'euros)</i>	Exercice clos le 31 décembre 2018		
	Publié	Ajustements	IFRS 16 retraité
Chiffre d'affaires	13 365,7	-	13 365,7
Coût des ventes	(10 078,7)	-	(10 078,7)
Marge brute	3 286,9	-	3 286,9
Frais administratifs et commerciaux	(2 702,2)	31,6 ⁽¹⁾	(2 670,6)
Résultat opérationnel avant autres produits et charges	584,7	31,6	616,3
Autres produits et autres charges	(174,9)	(6,2) ⁽²⁾	(181,1)
Résultat opérationnel	409,8	25,4	435,2
Charges financières nettes	(100,6)	(43,9) ⁽³⁾	(144,5)
Résultat net avant impôt	309,2	(18,5)	290,8
Impôt sur le résultat	(157,0)	1,6 ⁽⁴⁾	(155,3)
Résultat net	152,3	(16,8)	135,4
Résultat net par action (en euros)	0,50	(0,06)	0,44
Résultat net dilué par action (en euros)	0,50	(0,06)	0,44

- (1) Effet de l'annulation des charges de loyer pour un montant de 196,9 millions d'euros compensée par l'amortissement des droits d'utilisation des actifs reconnus d'un montant de 165,3 millions d'euros.
- (2) Effet de la perte de valeur sur les droits d'utilisation des actifs de 12,3 millions d'euros après décomptabilisation de 5,7 millions d'euros de provisions pour contrats de location onéreux.
- (3) Effet de la charge d'intérêt relative aux obligations locatives en application d'IFRS16.
- (4) Effet des ajustements ci-dessus sur la charge d'impôt sur le résultat.

- Effet sur le compte de résultat pour la période close le 30 juin 2018 :

<i>(en millions d'euros)</i>	Période close le 30 juin 2018		
	Publié	Ajustements	IFRS 16 retraité
Chiffre d'affaires	6 555,8	-	6 555,8
Coût des ventes	(4 928,9)	-	(4 928,9)
Marge brute	1 626,9	-	1 626,9
Frais administratifs et commerciaux	(1 348,2)	16,5 ⁽¹⁾	(1 331,7)
Résultat opérationnel avant autres produits et charges	278,6	16,5	295,1
Autres produits et autres charges	(60,7)	(0,4)	(61,1)
Résultat opérationnel	217,9	16,2	234,1
Charges financières nettes	(50,2)	(22,3) ⁽²⁾	(72,5)
Résultat net avant impôt	167,7	(6,1)	161,6
Impôt sur le résultat	(66,9)	1,4 ⁽³⁾	(65,5)
Résultat net	100,8	(4,7)	96,1
Résultat net par action (en euros)	0,33	(0,02)	0,32
Résultat net dilué par action (en euros)	0,33	(0,02)	0,32

- (1) Effet de l'annulation des charges de loyer pour un montant de 98,0 millions d'euros compensée par l'amortissement des droits d'utilisation des actifs reconnus d'un montant de 81,5 millions d'euros.
- (2) Effet de la charge d'intérêt relative aux obligations locatives en application d'IFRS16.
- (3) Effet des ajustements ci-dessus sur la charge d'impôt sur le résultat.

- Effet sur le tableau des flux de trésorerie pour la période close le 30 juin 2018 :

<i>(en millions d'euros)</i>	Pour la période close le 30 juin 2018		
	Publié	Ajustements	IFRS 16 retraité
Trésorerie nette provenant des activités opérationnelles	(15,9)	77,8	61,9
Trésorerie nette provenant des activités d'investissement	(32,1)	1,9	(30,2)
Trésorerie nette provenant des activités de financement	(55,7)	(79,8)	(135,4)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(103,7)	-	(103,7)

La trésorerie nette provenant des activités opérationnelles a augmenté de 77,8 millions et la trésorerie nette provenant des activités de financement a diminué de 79,8 millions représentant principalement les paiements en principal des obligations locatives.

Montants comptabilisés au bilan et dans le compte de résultat

Le tableau suivant présente la valeur comptable du droit d'utilisation des immobilisations et des obligations locatives, ainsi que les mouvements sur l'exercice clos le 31 décembre 2018 et sur la période close le 30 juin 2019 :

<i>(en millions d'euros)</i>	Propriété	Autres équipements	Total droit d'utilisation des actifs loués	Total obligations locatives
Au 1er janvier 2018	755,4	66,6	822,0	918,4
Augmentations	159,9	32,5	192,4	192,0
Amortissements et dépréciations	(149,1)	(33,8)	(182,9)	
Charge d'intérêts				44,9
Paievements				(211,8)
Ecart de conversion	3,0	0,9	3,9	5,0
Au 31 décembre 2018	769,2	66,2	835,4	948,4
Augmentations	71,9	21,9	93,8	90,6
Amortissements et dépréciations	(71,7)	(17,4)	(89,1)	
Charge d'intérêts				21,7
Paievements				(110,5)
Ecart de conversion	3,7	0,1	3,8	4,4
Au 30 juin 2019	773,1	70,8	843,9	954,7

Le tableau suivant présente les montants comptabilisés dans le compte de résultat sur l'exercice clos le 31 décembre 2018 et sur les périodes closes le 30 juin 2018 et le 30 juin 2019 :

<i>(in millions of euros)</i>	Période close le 30 juin		Exercice clos le
	2019	2018	31 décembre 2018
Charge d'amortissement des droits d'usage	(88,8)	(84,6)	(171,6)
Charge d'intérêts sur obligations locatives	(21,7)	(22,8)	(44,9)
Charge locative des contrats de location à court terme et à faible valeur	(6,9)	(8,1)	(15,4)
Montant total comptabilisé en compte de résultat	(117,5)	(115,5)	(231,9)

3.2.1.2. / Autres nouvelles normes et interprétations applicables depuis le 1er janvier 2019

- IFRIC Interprétation 23 « Incertitude relative au traitement des impôts sur le résultat »

L'interprétation contient des dispositions relatives à la comptabilisation de l'impôt sur le résultat en cas d'incertitude sur les traitements fiscaux en application d'IAS 12 « Impôts sur le résultat ». Elle ne s'applique pas aux taxes ou prélèvements ne relevant pas d'IAS 12 et n'inclut pas non plus les dispositions relatives aux intérêts et aux pénalités associés à des traitements fiscaux incertains. L'interprétation porte spécifiquement sur les points suivants :

- si le traitement de l'incertitude fiscale doit s'effectuer isolément ;
- les hypothèses à retenir relatives à l'examen des traitements fiscaux par les autorités fiscales ;
- comment une entité détermine le bénéfice imposable (la perte fiscale), les bases d'imposition, les déficits reportables, les crédits d'impôt non utilisés et les taux d'imposition ;
- qu'une entité doit réévaluer ses jugements et ses estimations en cas de changement dans les faits et circonstances.

Une entité doit déterminer s'il convient de considérer chaque traitement fiscal incertain séparément ou conjointement avec un ou plusieurs autres traitements fiscaux incertains. L'approche qui prédit mieux la résolution de l'incertitude doit être suivie.

Le Groupe fait preuve de jugement pour identifier les incertitudes liées aux traitements fiscaux. Le Groupe opérant dans un environnement multinational complexe, il a évalué si cette interprétation avait une incidence sur ses états financiers consolidés. Le Groupe a conclu, sur la base d'analyses fiscales, qu'il était probable que les traitements retenus soient acceptés par les autorités fiscales.

- IAS 12 "Impôts sur le résultat" — Les modifications précisent que toutes les conséquences fiscales du versement de dividendes doivent être comptabilisées en résultat, quelle que soit la manière dont l'impôt est généré.
- IAS 23 "Coûts d'emprunt" — Les modifications précisent que si un emprunt spécifique reste en circulation après que l'actif concerné est prêt pour l'utilisation ou la vente envisagée, cet emprunt devient une partie des fonds empruntés par une entité généralement lors du calcul du taux de capitalisation des emprunts généraux.

Ces amendements s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019 et n'ont pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés du Groupe.

4. | INFORMATION SECTORIELLE

Conformément à la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels », les secteurs opérationnels sont déterminés sur la base de l'information mise à disposition de la direction pour analyser les résultats de l'activité du Groupe. La structure de cette information est organisée par zone géographique selon l'organisation interne du Groupe.

Selon cette organisation, les secteurs opérationnels présentés sont les suivants : l'Europe, l'Amérique du Nord et la zone Asie-Pacifique.

Le reporting financier du Groupe est revu mensuellement par le Directeur Général agissant en tant que principal décideur opérationnel.

Informations par secteur géographique pour les périodes closes les 30 juin 2019 et 2018

2019 (en millions d'euros)	Europe	Amérique du Nord	Asie-Pacifique	Total des secteurs opérationnels	Holdings et autres éléments de réconciliation	Total consolidé
Période close le 30 juin						
Ventes sur stock	3 433,8	1 631,6	506,2	5 571,7	-	5 571,7
Ventes directes	317,0	970,1	65,3	1 352,4	-	1 352,4
Ristournes, escomptes et services	(105,9)	(18,0)	(0,6)	(124,5)	-	(124,5)
Chiffre d'affaires hors groupe.....	3 644,9	2 583,7	570,9	6 799,5	-	6 799,5
EBITA ⁽¹⁾	218,2	104,3	9,9	332,5	(12,9)	319,6
Au 30 juin						
Besoin en fonds de roulement	810,7	807,6	188,1	1 806,4	(141,5)	1 664,9
Goodwill	2 325,7	1 434,8	139,1	3 899,7	-	3 899,7
2018 ⁽²⁾						
(en millions d'euros)	Europe	Amérique du Nord	Asie-Pacifique	Total des secteurs opérationnels	Holdings et autres éléments de réconciliation	Total consolidé
Période close le 30 juin						
Ventes sur stock	3 448,8	1 462,0	529,2	5 440,0	-	5 440,0
Ventes directes	333,2	825,8	65,2	1 224,2	-	1 224,2
Ristournes, escomptes et services	(101,0)	(7,2)	(0,3)	(108,4)	-	(108,4)
Chiffre d'affaires hors groupe.....	3 681,0	2 280,6	594,1	6 555,8	-	6 555,8
EBITA ⁽¹⁾	214,0	91,1	11,3	316,4	(13,0)	303,4
Au 31 décembre						
Besoin en fonds de roulement	655,6	727,2	136,6	1 519,4	(3,1)	1 516,3
Goodwill	2 324,0	1 408,0	139,0	3 871,1	-	3 871,1

(1) L'EBITA est défini comme le résultat opérationnel avant amortissement des immobilisations incorporelles reconnues lors de l'allocation du prix d'acquisition des entités acquises et avant autres produits & autres charges.

(2) Retraité consécutivement à l'adoption de la norme IFRS 16 « Contrats de location » (voir note 3.2.1).

La réconciliation de l'EBITA avec le résultat net avant impôt du Groupe est présentée dans le tableau suivant :

	Période close le 30 juin	
	2019	2018 ⁽¹⁾
(en millions d'euros)		
EBITA	319,6	303,4
Amortissement des immobilisations incorporelles reconnues lors de l'allocation du prix d'acquisition des entités acquises	(7,1)	(8,3)
Autres produits et autres charges	(22,4)	(61,1)
Charges financières nettes	(93,6)	(72,5)
Résultat net avant impôt	196,5	161,6

(1) Retraité consécutivement à l'adoption de la norme IFRS 16 « Contrats de location » (voir note 3.2.1).

La réconciliation du total des actifs et passifs alloués avec le total des actifs du Groupe est présentée dans le tableau suivant :

	Au 30 juin	Au 31 décembre
	2019	2018 ⁽¹⁾
(en millions d'euros)		
Besoin en fonds de roulement	1 664,9	1 516,3
Goodwill	3 899,7	3 871,1
Total des actifs et passifs alloués	5 564,6	5 387,4
Passifs inclus dans le besoin en fonds de roulement	2 864,5	2 752,0
Intérêts courus à recevoir	2,5	2,2
Autres actifs non courants	2 190,7	2 182,5
Actifs d'impôt différé	100,4	88,1
Créances d'impôt courant	10,5	14,4
Actifs destinés à être cédés	2,4	42,5
Instruments dérivés	1,9	1,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie	438,4	544,9
Total des actifs du Groupe	11 175,9	11 015,3

(1) Retraité consécutivement à l'adoption de la norme IFRS 16 « Contrats de location » (voir note 3.2.1).

5. | FRAIS ADMINISTRATIFS ET COMMERCIAUX

	Période close le 30 juin	
	2019	2018 ⁽¹⁾
(en millions d'euros)		
Charges de personnel	848,3	816,4
Coûts de transport	121,6	119,1
Autres charges externes	202,8	191,4
Amortissements	139,3	130,0
Charges d'occupation des locaux	55,2	53,8
Amortissements des immobilisations incorporelles reconnues lors de l'allocation du prix d'acquisition des entités acquises	7,1	8,3
Créances irrécouvrables	12,4	12,7
Total des frais administratifs et commerciaux	1 386,6	1 331,7

(1) Retraité consécutivement à l'adoption de la norme IFRS 16 « Contrats de location » (voir note 3.2.1).

(2) Comprenant une charge d'amortissement des droits d'utilisation pour un montant de 88,8 millions d'euros (84,6 millions d'euros pour la période close le 30 juin 2018).

6. | AUTRES PRODUITS ET AUTRES CHARGES

(en millions d'euros)	Période close le 30 juin	
	2019	2018 ⁽¹⁾
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles (2)	4,5	3,1
Gains sur cession d'immobilisations financières	0,4	-
Gains sur clôture de contrats de location	3,1	0,2
Reprise de provisions non utilisées	-	0,6
Gains sur compléments de prix	-	0,3
Autres produits opérationnels	0,0	0,5
Total des autres produits	8,0	4,8
Charges de restructuration (3)	(13,5)	(59,0)
Dépréciation du <i>goodwill</i> et des immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie..... (4)	(9,3)	-
Moins-values de cession d'immobilisations	(3,1)	(0,4)
Dépréciation des immobilisations corporelles	(0,3)	(1,3)
Coûts d'acquisition	(0,1)	-
Autres charges opérationnelles	(4,1)	(5,2)
Total des autres charges	(30,4)	(65,9)

- (1) Retraité consécutivement à l'adoption de la norme IFRS 16 « Contrats de location » (voir note 3.2.1).
- (2) Comprenant des gains de cessions d'immeubles en France et au Royaume-Uni (comprenant un gain de 1,8 million d'euros dans le cadre de la cession de l'activité automatismes industriels en Australie pour la période close le 30 juin 2018).
- (3) Charges de restructuration liées à la fermeture d'un centre logistique au Royaume-Uni et à la dernière phase du plan de transformation en Allemagne (pour la période close le 30 juin 2018, coûts de restructuration comprenant la fermeture d'agences, la réorganisation logistique et la réduction des effectifs des sièges sociaux principalement en Allemagne et en Espagne).
- (4) Dépréciation des immobilisations incorporelles en Finlande (voir note 7).

7. | DÉPRÉCIATION DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Le goodwill et les immobilisations incorporelles dont la durée d'utilité est indéfinie font l'objet d'un test de dépréciation systématique au minimum à chaque date de clôture et lorsque des circonstances indiquent qu'une perte de valeur est susceptible d'être intervenue. Le test de dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles dont la durée d'utilité est indéfinie repose sur le calcul de la valeur d'utilité déterminée par la méthode des flux de trésorerie actualisés.

Dans le cadre de la revue des indicateurs de dépréciation, le Groupe compare le niveau de performance réel à celui prévu pour l'année en cours pour chaque unité génératrice de trésorerie (UGT). Tout écart par rapport à la performance attendue est analysé et les prévisions de flux de trésorerie sont mises à jour le cas échéant.

En conséquence, le Groupe a constaté une dépréciation d'un montant de 9,3 millions d'euros relative au réseau de distribution et à une marque de distribution en Finlande pour la période close le 30 juin 2019 (voir note 6). La performance opérationnelle de la Finlande inférieure aux prévisions budgétaires a conduit la direction à réviser les flux de trésorerie prévisionnels. Les autres principales hypothèses retenues dans le calcul de la valeur d'utilité, telles que le taux de croissance à long terme, le coût moyen pondéré du capital et le taux d'EBITA retenu dans la valeur terminale sont identiques à celles utilisées pour les besoins du test au 31 décembre 2018. Au 30 juin 2019, cette dépréciation ramène à une valeur nulle la valeur nette comptable du goodwill et des immobilisations incorporelles dont la durée d'utilité est indéfinie.

8. | CHARGES FINANCIÈRES NETTES

(en millions d'euros)	Période close le 30 juin	
	2019	2018 ⁽¹⁾
Produits d'intérêts sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	0,5	0,7
Produits d'intérêts sur les créances et prêts	0,2	0,9
Total des produits financiers	0,7	1,6
Charges d'intérêt sur la dette (comptabilisée au coût amorti).....	(41,7)	(39,7)
Produit (charge) d'intérêt sur les dérivés de taux d'intérêt.....	4,5	3,3
Variation de juste valeur des instruments dérivés de taux par le résultat	(0,7)	(1,9)
Coût de l'endettement financier	(38,0)	(38,2)
Frais financiers liés aux opérations de remboursement	(20,8)	-
<i>Gain / (perte) de change</i>	1,0	0,6
<i>Variation de juste valeur des instruments dérivés de change par le résulta</i>	(0,3)	0,3
Résultat de change net.....	0,7	0,9
Charge nette sur engagements au titre des avantages du personnel	(4,3)	(4,2)
Charge d'intérêts sur obligations locatives	(21,7)	(22,8)
Charges financières diverses	(10,2)	(9,7)
Autres charges financières	(35,5)	(35,8)
Charges financières nettes	(93,6)	(72,5)

(1) Retraité consécutivement à l'adoption de la norme IFRS 16 « Contrats de location » (voir note 3.2.1).

(2) Charges non récurrentes relatives au remboursement anticipé des obligations à échéance 2023 (voir note 15.1.1).

9. | IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

La charge d'impôt sur le résultat au titre d'une période intermédiaire est calculée sur la base du taux d'impôt sur le résultat qui serait applicable au résultat total de l'exercice, c'est-à-dire en appliquant au résultat avant impôt de la période intermédiaire le taux effectif moyen attendu pour l'exercice 2019. Le taux effectif d'impôt, pour la période close le 30 juin 2019, s'établit à 16,6% comparé à 40,5% pour la période close le 30 juin 2018 (retraité à la suite de l'application de la norme IFRS16 « Contrats de location »).

Pour la période close le 30 juin 2019, la charge d'impôt sur le résultat inclut une reprise de provision pour dépréciation des actifs d'impôts différés relative aux déficits fiscaux reportables pour un montant de 29,5 millions d'euros.

A la suite d'un contrôle fiscal, la société avait reçu en décembre 2011 une proposition de rectification dans laquelle l'administration fiscale prétendait que Rexel n'avait pas apporté la preuve que les emprunts contractés auprès de Ray Finance LP (filiale de Ray Investment Sarl) pour un montant de 952 millions d'euros étaient des opérations réelles. Elle alléguait également que Ray Finance LP bénéficiait d'un régime fiscal privilégié et rejetait par ces moyens la déduction de 91 millions d'euros d'intérêts pour les années 2005 à 2007. Rexel a contesté l'ensemble de cette argumentation et a porté le litige devant le tribunal administratif qui a validé la position du Groupe. Cette décision a été confirmée par la Cour d'Appel en mars 2019, ce qui clôt la procédure judiciaire en faveur de Rexel.

10. | DIVIDENDES

L'Assemblée générale du 23 mai 2019 a approuvé la distribution d'un dividende en numéraire de 0,44 euro par action. Les dividendes ont été payés le 5 juillet 2019.

	Période close le 30 juin	
	2019	2018
Dividende par action attribué aux actions ordinaires.....	0,44 €	0,42 €
Dividendes versés en numéraire (en millions d'euros)	132,9	126,9

11. | RÉSULTATS PAR ACTION

Les informations sur les résultats et le nombre d'actions ayant servi au calcul du résultat de base et du résultat dilué sont présentées ci-dessous :

	Période close le 30 juin	
	2019	2018 ⁽¹⁾
Résultat net revenant aux actionnaires de la Société (en millions d'euros)	163,2	96,0
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	301 994	301 883
Actions potentielles non dilutives (en milliers)	-	415
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation ajusté des actions potentielles non dilutives (en milliers)	301 994	302 299
Résultat net par action (en euros)	0,54	0,32
Actions potentielles dilutives (en milliers)	811	494
- dont actions attribuées gratuitement (en milliers)	811	494
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation ajusté des actions potentielles dilutives (en milliers)	302 805	302 793
Résultat net dilué par action (en euros)	0,54	0,32

(1) Retraité consécutivement à l'adoption de la norme IFRS 16 « Contrats de location » (voir note 3.2.1).

(2) Le nombre d'actions potentielles dilutives ne tient pas compte des actions attribuées gratuitement dont l'attribution est soumise à des conditions de performance ou de marché non encore réalisées à la date de clôture.

12. | PAIEMENTS FONDES SUR DES ACTIONS

Pour la période close le 30 juin 2019, la charge relative aux plans d'attribution gratuite d'actions a été comptabilisée dans le poste « Frais administratifs et commerciaux » et s'élève à 4,1 millions d'euros (2,2 millions d'euros pour la période close le 30 juin 2018).

Le 23 mai 2019, Rexel a mis en place trois plans d'attribution gratuite d'actions en faveur de ses cadres dirigeants pour un nombre maximum de 2 082 522 actions. Au titre de ces plans, les bénéficiaires sont éligibles à recevoir des actions Rexel à l'issue d'une période de trois ans après la date d'attribution (24 mai 2022), cessibles immédiatement après leur remise aux bénéficiaires.

La remise effective de ces actions est soumise au respect de conditions de présence, de performance et de marché telles que présentées dans le tableau suivant :

Plan	3+0 Plan d'attribution d'actions de performance	3+0 Plan d'attribution d'actions de présence et de performance	3+0 Plan d'attribution d'actions de présence	Total
Conditions d'acquisition	Présence au 3ème anniversaire de la mise en place du plan et conditions basées sur :	Pour un nombre défini d'actions, présence au 3ème anniversaire de la mise en place du plan sans conditions de performance et pour les actions restantes, conditions également basées sur :	Présence au 3ème anniversaire de la mise en place du plan sans conditions de performance	
	(i) la moyenne annuelle des taux de croissance de l'EBITA en valeur 2018-2021 (ii) la moyenne annuelle des taux de croissance des ventes 2018-2021 (iii) la moyenne entre les années 2019,2020 et 2021 du ratio flux de trésorerie libre avant intérêts et impôts sur EBITDA (iv) la performance de l'action Rexel sur les marchés financiers par rapport à ses pairs			
Date de livraison des actions du plan	24 mai 2022	24 mai 2022	24 mai 2022	
Juste valeur des actions à la date d'octroi du 23 mai 2019	(1) 8,59	8,83	9,23	8,74
Nombre maximum d'actions attribuées au 23 mai 2019	1 016 875	932 147	133 500	2 082 522

- (1) La juste valeur des actions attribuées a été déterminée selon un modèle Monte Carlo, qui simule l'évolution du cours de bourse de Rexel et des sociétés de l'échantillon sur trois ans. L'effet relatif aux restrictions de dividendes attachées à ces actions jusqu'à leur remise aux bénéficiaires a été déduit de la juste valeur.

13. | ACTIFS DESTINES A ETRE CEDES

Le 10 décembre 2018, le Groupe a conclu deux accords en vue de céder ses titres de participation dans les sociétés LuckyWell (société détenue à 100%) et Maxqueen (société détenue à 60%), deux sous-filiales dont les sièges sociaux sont respectivement situés à Pékin et Shanghai. Au 31 décembre 2018, le groupe d'actifs devant être cédé avait été classé dans le poste « Actifs destinés à être cédés » au bilan. Avant ce reclassement, les actifs nets ont été évalués à la juste valeur diminuée des coûts de transaction.

Ces cessions sont devenues effectives au cours du premier semestre 2019 et un produit de 0,4 million d'euros a été comptabilisé suite au reclassement en résultat de la réserve de conversion reconnue en capitaux propres.

14. | AVANTAGES DU PERSONNEL

Au 30 juin 2019, l'évaluation des régimes à prestations définies les plus importants ont été actualisés. Ils concernent les plans de retraite au Canada, en Suisse et au Royaume-Uni. Les écarts actuariels ont été estimés sur la base d'une analyse de la sensibilité des taux d'actualisation et des écarts entre le rendement réel et prévisionnel des fonds investis dans les plans de retraite.

Pour la période close le 30 juin 2019, la perte actuarielle avant impôt constatée dans le résultat global s'élève à 49,4 millions d'euros (comparé à un gain de 22,7 millions d'euros au titre de la période close le 30 juin 2018). Cette perte résulte principalement de la baisse des taux d'actualisation au 30 juin 2019 par rapport aux taux utilisés au 31 décembre 2018, telle que présentée dans le tableau ci-dessous :

Taux d'actualisation (en %)	Au 30 juin 2019	Au 31 décembre 2018	Au 30 juin 2018
Royaume-Uni	2,25	3,00	2,75
Canada	2,90	3,90	3,50
Suisse	0,25	1,00	0,75

15. | ENDETTEMENT FINANCIER

Cette note présente des informations sur l'endettement financier au 30 juin 2019. L'endettement financier inclut les dettes auprès d'établissements financiers portant intérêt, les emprunts et intérêts courus nets des coûts de transaction.

15.1 | Endettement financier net

Au 30 juin 2019, l'endettement financier net consolidé de Rexel s'élève à 2 172,6 millions d'euros et s'analyse ainsi :

(en millions d'euros)	Au 30 juin 2019			Au 31 décembre 2018 ⁽¹⁾		
	Courant	Non courant	Total	Courant	Non courant	Total
Obligations senior	-	1 418,0	1 418,0	-	1 456,2	1 456,2
Titrisation	598,9	354,6	953,5	517,0	484,2	1 001,2
Emprunts auprès des établissements de crédit	8,1	0,7	8,8	7,7	0,9	8,6
Billets de trésorerie	160,0	-	160,0	40,0	-	40,0
Concours bancaires et autres emprunts	112,2	-	112,2	84,1	-	84,1
Intérêts courus	4,8	-	4,8	5,0	-	5,0
Moins coûts de transaction	(4,0)	(15,4)	(19,4)	(4,4)	(16,3)	(20,7)
Total dettes financières et intérêts courus	880,0	1 757,9	2 638,0	649,5	1 925,0	2 574,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie			(438,4)			(544,9)
Intérêts courus à recevoir			(2,5)			(2,2)
Dérivés de couverture adossés à la dette financière..... ⁽³⁾			(24,5)			(12,7)
Endettement financier net			2 172,6			2 014,7

- (1) Retraité consécutivement à l'adoption de la norme IFRS 16 « Contrats de location » (voir note 3.2.1) : les dettes relatives à la location financement reconnues conformément à la norme IAS 17 d'un montant de 15,8 millions d'euros ont été décomptabilisées. Les obligations locatives reconnues dans le cadre de la norme IFRS 16 sont présentées distinctement de l'endettement financier net.
- (2) Dont intérêts courus sur les obligations pour un montant de 1,6 millions d'euros au 30 juin 2019 (1,8 million d'euros au 31 décembre 2018).
- (3) Les dérivés de couverture de la dette incluent les instruments de taux désignés comme couverture de juste valeur et des dérivés de couverture de change adossés à la dette financière.

15.1.1 | Obligations

Au 30 juin 2019, la valeur comptable des obligations se détaille comme suit :

	Au 30 juin 2019			Au 31 décembre 2018		
	Nominal (en millions d'euros)	Ajuste- ments de juste valeur ⁽¹⁾	Total	Nominal (en millions d'euros)	Ajuste- ments de juste valeur ⁽¹⁾	Total
Obligations portant intérêt à 3,500% et remboursables en 2023	-	-	-	650,0	0,7	650,7
Obligations portant intérêt à 2,625% et remboursables en 2024	300,0	10,1	310,1	300,0	2,9	302,9
Obligations portant intérêt à 2,125% et remboursables en 2025	500,0	7,3	507,3	500,0	2,6	502,6
Obligations portant intérêt à 2,750% et remboursables en 2026	600,0	0,7	600,7	-	-	-
TOTAL	1 400,0	18,0	1 418,0	1 450,0	6,2	1 456,2

- (1) Ajustement pour traduire les variations du taux d'intérêt sur une partie des obligations couvertes par des instruments dérivés de couverture de juste valeur (voir note 16).

Obligations de 600 millions d'euros remboursables en 2026

Le 12 mars 2019, Rexel a émis des obligations pour un montant de 600 millions d'euros à échéance 2026 portant intérêt à 2,75% par an.

Ces obligations sont de même rang que le Contrat de Crédit Senior et les autres obligations non assorties de sûretés. Les intérêts sont payables semestriellement, au 15 juin et au 15 décembre, à compter du 15 juin 2019. Les obligations sont remboursables le 15 juin 2026 et sont admises aux négociations sur le marché de la Bourse du Luxembourg.

Ces obligations sont remboursables en totalité ou partiellement à tout moment jusqu'au 15 mars 2022 à un prix égal au montant total du nominal augmenté d'une prime de remboursement anticipé et des intérêts courus non échus. A partir du 15 mars 2022, elles seront remboursables en totalité ou partiellement pour les valeurs figurant dans le tableau ci-après :

Période de remboursement commençant le :	Prix de remboursement (en % du montant du principal)
15 mars 2022.....	101,375%
15 mars 2023.....	100,688%
15 mars 2024 et au delà.....	100,000%

Remboursement des obligations de 650 millions d'euros remboursables en 2023

Les fonds provenant de l'émission obligataire d'un montant de 600 millions d'euros portant intérêt à 2,75% ont été utilisés pour rembourser, le 19 mars 2019, le solde des obligations de 650 millions d'euros portant intérêt à 3,50% à échéance 2023 pour un montant de 666,9 millions d'euros. Une charge financière de 20,8 millions d'euros a été constatée, composée de la prime de remboursement anticipé de 16,9 millions d'euros, des coûts de transaction non amortis et de l'ajustement de la juste valeur des couvertures adossées aux obligations remboursées.

15.1.2 | Programmes de titrisation des créances commerciales

Rexel gère plusieurs programmes de cession de créances commerciales lui permettant d'obtenir des financements à un coût moindre que celui des emprunts obligataires ou bancaires.

Les spécificités des programmes de cession de créances du Groupe varient selon les pays considérés. Les filiales concernées restent en charge du recouvrement des créances après leur cession. Ces créances sont cédées à des entités « *ad hoc* », fonctionnant sans aucune intervention des filiales. Les entités « *ad hoc* » obtiennent le financement nécessaire à l'achat de celles-ci notamment par l'émission d'instruments de dette à court terme, comme des billets de trésorerie français ou du *commercial paper* américain ou canadien, notés par des agences de notation.

Ces programmes imposent le respect de certaines obligations contractuelles relatives à la qualité du portefeuille de créances commerciales, notamment en ce qui concerne le ratio de dilution (créances ayant fait l'objet d'un avoir par rapport au montant total des créances commerciales éligibles), des ratios de défauts et d'arriérés (ratios relatifs respectivement au rapport entre les créances commerciales arriérées ou douteuses et les créances commerciales éligibles). Au 30 juin 2019, toutes les obligations contractuelles au titre des programmes de cession de créances commerciales sont satisfaites. Ces programmes sont permanents et ne subissent aucun effet de saisonnalité autre que celui relatif à l'activité courante.

Les principales informations de ces programmes de titrisation, incluant le programme hors bilan, sont résumées dans le tableau ci-dessous :

Programmes	Encours maximum autorisé au 30 juin 2019	Montant des créances cédées au 30 juin 2019	Sommes tirées au 30 juin 2019	Solde dû au		Échéance
				30 juin 2019	31 décembre 2018	
<i>(en millions de devises)</i>				<i>(en millions d'euros)</i>		
Europe - Australie	375,0 EUR	449,6 EUR	354,6 EUR	354,6	372,3	16/12/2020
Europe ⁽¹⁾	309,0 EUR	359,2 EUR	231,1 EUR	231,1	263,7	20/11/2019
Etats-Unis - Dette enregistrée au bilan	290,0 USD	509,6 USD	290,0 USD	254,8	253,3	20/12/2019
Etats-Unis - Financement hors bilan	225,0 USD	225,0 USD	225,0 USD	197,7	196,5	20/12/2019
Canada	180,0 CAD	230,5 CAD	168,1 CAD	112,9	112,0	18/01/2020
TOTAL				1 151,1	1 197,7	
<i>dont :</i>						
	- Dette enregistrée au bilan :			953,5	1 001,2	
	- Financement hors bilan :			197,7	196,5	

(1) En juillet 2019, Rexel a modifié son programme européen de cession de créances pour reporter l'échéance au 16 août 2022 et a réduit l'encours maximal du programme de 309 millions d'euros à 219 millions d'euros.

Ces programmes de cession de créances commerciales portent intérêt à taux variables majorés d'une marge spécifique à chaque programme.

Au 30 juin 2019, il s'élevait à 1 167,4 millions d'euros et était utilisé à hauteur de 1 151,1 millions d'euros.

15.1.3 / Contrats d'affacturage

En complément de ses programmes de titrisation de créances commerciales, Rexel a recours à des contrats d'affacturage en France et en Belgique, au terme desquels Rexel cède des créances commerciales au factor en contrepartie de trésorerie pour un financement maximum de 95 millions d'euros.

Au titre de ces contrats, le Groupe transfère le risque de crédit, le risque de taux et le risque de retard de paiement au factor mais reste responsable du recouvrement de la créance pour le compte du factor.

Au 30 juin 2019, Rexel a décomptabilisé les créances commerciales cédées au factor pour un montant de 64,7 millions d'euros (74,8 millions d'euros au 31 décembre 2018). Le montant de trésorerie encaissée pour le compte du factor relative aux créances transférées a été comptabilisée en dettes financières pour un montant de 13,3 millions d'euros au 30 juin 2019 (18,9 millions d'euros au 31 décembre 2018).

15.1.4 / Billets de trésorerie

Rexel a lancé un programme de billets de trésorerie de 300 millions d'euros, dont l'échéance varie d'un à trois mois en fonction du type de billet de trésorerie émis, dans le but de diversifier le portefeuille d'investisseurs et d'optimiser les coûts de financement.

Au 30 juin 2019, le montant des billets de trésorerie émis s'élève à 160,0 millions d'euros (40,0 millions d'euros au 31 décembre 2018).

15.1.5 / Billets à ordre

Afin de piloter son risque de crédit en Chine, le Groupe escompte sans recours auprès de divers établissements financiers des billets à ordre non échus émis par des banques (*Bank Acceptance Drafts*). Les billets à ordre sont reçus des clients en règlement de créances commerciales. Rexel transfère les risques et avantages lors de l'escompte des billets à ordre.

Au 30 juin 2019, les billets à ordre escomptés non échus ont été décomptabilisés du bilan pour un montant de 47,0 millions d'euros (52,8 millions d'euros au 31 décembre 2018).

15.2 | Variation de l'endettement net

Au 30 juin 2019 et au 30 juin 2018, la variation de l'endettement financier net se présente comme suit :

(en millions d'euros)	2019	2018 ⁽¹⁾
Au 1er janvier	2 014,7	2 020,7
Emission d'emprunts obligataires nette des coûts de transactions.....	594,4	-
Remboursement d'emprunts obligataires	(666,9)	-
Coûts de transaction.....	-	(1,3)
Variation nette des facilités de crédit, des billets de trésorerie et autres dettes financières	147,8	8,4
Variation nette des lignes de crédit	75,3	7,0
Variation nette des financements reçus au titre des programmes de titrisation	(54,9)	(52,3)
Variation nette des dettes financières	20,4	(45,2)
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	105,7	103,7
Effet de la variation des taux de change sur l'endettement net	8,4	9,7
Amortissement des coûts de transaction.....	2,1	2,2
Frais financiers non récurrents liés aux opérations de refinancement.....	20,8	1,1
Autres variations	0,5	1,6
Au 30 juin	2 172,6	2 093,7

⁽¹⁾ Retraité consécutivement à l'adoption de la norme IFRS 16 « Contrats de location » (voir note 3.2.1).

15.3 | Risque de liquidité

La politique poursuivie par le Groupe pour gérer ses liquidités consiste à s'assurer qu'il y aura un montant suffisant de liquidités pour payer les dettes à leur échéance. Le Groupe vise à maintenir le niveau de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, ainsi que celui des facilités de crédit disponibles, à un montant qui couvre les décaissements relatifs aux dettes financières à un horizon de 12 mois.

L'échéancier des remboursements contractuels des dettes financières, en capital, est le suivant :

(en millions d'euros)	Au 30 juin	Au 31 décembre
Echéances :	2019	2018 ⁽¹⁾
Un an	884,1	653,8
Deux ans	355,2	484,8
Trois ans	0,1	0,3
Quatre ans	-	-
Cinq ans	310,1	650,7
Au-delà.....	1 107,9	805,5
Sous-total dette financière avant coûts de transaction	2 657,4	2 595,1
Coûts de transaction	(19,4)	(20,7)
Dette financière	2 638,0	2 574,4

⁽¹⁾ Retraité consécutivement à l'adoption de la norme IFRS 16 « Contrats de location » (voir note 3.2.1).

Les obligations émises en mars 2017 pour un montant de 300 millions d'euros arrivent à échéance en juin 2024, celles émises en novembre 2017 d'un montant de 500 millions d'euros arrivent à échéance en juin 2025 et celles émises en mars 2019 d'un montant de 600 millions d'euros arrivent à échéance en juin 2026.

Le contrat de Crédit Senior arrive à échéance en janvier 2024 et offre une ligne de crédit multidevises renouvelable pour 5 ans d'un montant total maximum de 850 millions d'euros, qui peut également être utilisée au moyen de tirages au jour le jour jusqu'à hauteur d'un montant de 137,8 millions d'euros. Au 30 juin 2019, cette ligne de crédit n'est pas utilisée.

La ligne de crédit de 40 millions de dollars américains avec Wells Fargo Bank International arrive à échéance en juin 2020. Au 30 juin 2019, cette ligne de crédit n'était pas utilisée.

Enfin, les programmes de titrisation arrivent à échéance en 2019, 2020 et 2022. Le financement résultant de ces programmes dépend directement du montant et de la qualité du portefeuille de créances cédées. Dans l'hypothèse où les entités concernées ne respecteraient pas certains engagements, ces programmes de titrisation pourraient faire l'objet d'une résiliation anticipée, ce qui aurait un effet défavorable sur la situation financière du Groupe et sa liquidité. Par ailleurs, dans l'hypothèse où les entités *ad hoc* ne seraient plus en mesure d'émettre des instruments de dette (billets de trésorerie) dans des conditions équivalentes à celles pratiquées à ce jour, la liquidité et la situation financière du Groupe pourraient être affectées. Rexel s'attend à signer des avenants pour allonger de 3 ans la maturité des programmes arrivant à échéance en 2019 avant la fin de l'année.

Les dettes fournisseurs s'élèvent à 2 083,3 millions d'euros au 30 juin 2019 (2 024,1 millions d'euros au 31 décembre 2018 retraité à la suite de l'application de IFRS 16 « Contrats de location ») et sont exigibles à moins d'un an.

Le montant des liquidités du Groupe a diminué de de 1 305,7 millions d'euros au 31 décembre 2018 à 1 051,3 millions d'euros au 30 juin 2019. Le montant des liquidités du Groupe représente un excédent de 167,2 millions d'euros comparé au montant de 884,1 millions d'euros de dettes exigibles à l'horizon de 12 mois.

	<i>(en millions d'euros)</i>	
	Au 30 juin 2019	Au 31 décembre 2018
Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	438,4	544,9
Concours bancaires.....	(112,2)	(84,1)
Billets de trésorerie.....	(160,0)	(40,0)
Contrat de crédit senior non tiré.....	850,0	850,0
Lignes Bilatérales.....	35,1	34,9
Liquidité.....	1 051,3	1 305,7

16. | JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Au 30 juin 2019, le Groupe détient différentes catégories d'instruments financiers évalués à la juste valeur, qui sont présentées dans le tableau suivant :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 30 juin 2019		Au 31 décembre 2018		Hiérarchie IFRS13
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	
Actifs financiers					
Instruments dérivés dans une relation de couverture	26,4	26,4	18,5	18,5	Niveau 2
Autres instruments dérivés	1,2	1,2	0,6	0,6	Niveau 2
Passifs financiers					
Obligations senior	1 418,0	1 451,3	1 456,2	1 433,9	Niveau 1
Instruments dérivés dans une relation de couverture	9,3	9,3	2,4	2,4	Niveau 2
Autres instruments dérivés	2,2	2,2	1,1	1,1	Niveau 2

Hiérarchie IFRS

Tous les instruments financiers pour lesquels la juste valeur est soit reconnue, soit donnée en information sont classés dans des catégories selon une hiérarchie de juste valeur, telle qu'elle est décrite ci-dessous, fondée sur la donnée du plus bas niveau qui est significative pour la juste valeur prise dans son ensemble :

- Niveau 1 : prix cotés (non ajustés) sur un marché actif pour des actifs ou des passifs identiques
- Niveau 2 : techniques d'évaluation (pour lesquelles la donnée au niveau le plus fin, qui est significative pour la détermination de la juste valeur, est observable directement ou indirectement)
- Niveau 3 : techniques d'évaluation (pour lesquelles la donnée au niveau le plus fin, qui est significative pour la détermination de la juste valeur, n'est pas observable)

Techniques d'évaluation

Les contrats de couverture de risque de change sont évalués en fonction des taux de change spot observables, des courbes de rendement des devises concernées, ainsi que des écarts de change entre les devises concernées.

Les *swaps* de taux d'intérêt sont évalués selon les techniques d'évaluation fondées sur les courbes de rendement de taux d'intérêt observables. Le Groupe intègre également le risque de contrepartie pour les instruments dérivés actifs ou le risque propre du Groupe pour les instruments dérivés passifs.

17. | SAISONNALITÉ

Malgré un faible degré de saisonnalité du chiffre d'affaires, les variations du besoin en fonds de roulement entraînent une saisonnalité des flux de trésorerie. En règle générale, l'EBITA et les flux de trésorerie générés par le Groupe sont plus élevés au quatrième trimestre par rapport aux trois premiers trimestres.

18. | LITIGES

A l'exception du contentieux fiscal Rexel (voir note 9), il n'y a pas eu d'évolution des litiges présentés dans les états financiers au 31 décembre 2018 pouvant avoir des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de Rexel pour la période close le 30 juin 2019.

19. | EVENEMENTS POSTERIEURS A LA PERIODE DE REPORTING

A la date de présentation des états financiers consolidés, il n'y a pas eu d'évènements postérieurs au 30 juin 2019 susceptibles d'avoir un impact significatif sur la situation financière de Rexel.

III. Rapport des commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit
63 rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine

KPMG Audit
Tour EQHO
2, avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

(Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2019)

Rexel S.A.

13, boulevard du Fort de Vaux
CS 60002
75838 Paris Cedex 17

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société Rexel S.A., relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I - Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 3.2 « Préparation des états financiers » relative aux normes et interprétations que la société applique au 1^{er} janvier 2019, et en particulier au changement de méthode résultant de l'application de la norme IFRS 16 « Contrats de location », dont l'incidence sur les états financiers est présentée en note 3.2.1.1 « IFRS 16 Contrats de location » de l'annexe aux comptes semestriels consolidés résumés.

II - Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris La Défense, le 29 juillet 2019

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Amélie Wattel

Pierre Clavié

Valérie Besson

Jean-Marc Discours

IV. Attestation du responsable du rapport financier semestriel

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Paris,

Le 29 juillet 2019

Patrick Bérard
Directeur Général

